

ENTRE
**BIEVRE
ET RHONE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIALE (SAAT)

© Renaud Vezin

PROGRAMME D'ACTION 2022-2027



Janvier 2024



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

Contexte.....	p.2
Ambition.....	p.3
Construction.....	p.3
Synthèse du programme d'actions.....	p.5
Programme d'actions.....	p.7
Enjeu 1 : Appui au renouvellement et à la préservation des moyens de production.....	p.7
Enjeu 2 : Renforcement de l'ancrage territorial d'une activité agricole rémunératrice.....	p.17
Enjeu 3 : Accompagnement à la transition des pratiques alimentaires, agricoles et à l'innovation.....	p.29
Enjeu 4 : Accessibilité à une alimentation locale et de qualité pour tous.....	p.43
Enjeu 5 : Renforcement des liens entre habitants et monde agricole.....	p.56
Gouvernance.....	p.68
Suivi-Evaluation.....	p.69
Lexique.....	p.70



CONTEXTE

Ce rapport présente le plan d'actions de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT) de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (élaboration du plan d'actions, présentation des fiches actions) ainsi que le dispositif mis en place par la collectivité pour piloter, suivre et évaluer la SAAT.

L'élaboration du plan d'actions s'est faite dans la continuité du diagnostic agricole et alimentaire. Ce diagnostic a permis d'établir un état des lieux du territoire (grille AFOM) et de définir 5 enjeux.

LES FORCES

- Une agriculture très diversifiée et fournisseuse d'emplois (arboriculture, maraîchage...)
- La présence du fleuve Rhône
- La présence de terres fertiles/productives
- Une pluralité de débouchés bien valorisée (VD, GMS, centrales d'achat, RHD)
- Des opérateurs bien implantés localement
- Des acteurs de la transformation à proximité immédiate
- Une pratique des démarches collectives et partenariales
- Une diversité de circuits de distribution d'offre locale : vente directe, marchés, AMAP, points de vente collectifs...
- Le maintien de savoir-faire locaux
- Des acteurs présents localement sur les questions de précarité alimentaire: centres sociaux, épicerie solidaire, associations caritatives
- Des projets sur l'alimentation lancés : ateliers cuisine, paniers solidaires...

LES OPPORTUNITES

- Le développement de filières territoriales et d'outils structurants en lien avec le PAA, le Département, la CDA, les collectivités voisines (EPCI et Métropoles)
- Une qualité des produits locaux et des pratiques agricoles à valoriser/faire connaître
- Des cultures/pratiques pouvant avoir des impacts positifs sur l'eau, le sol, la biodiversité et le climat
- Des outils/dispositifs de protection/animation/financement
- La proximité de bassins de consommation importants (Lyon, Grenoble)
- Le PAT et la dynamique territoriale autour des questions d'alimentation
- Le retour à la mode du « fait maison » (réseaux sociaux, émissions culinaires...)
- La sensibilisation des enfants/jeunes et le lien avec les parents
- La Loi EGALIM
- La présence d'établissements de la restauration collective
- Une population vieillissante et une réponse à apporter à de nouveaux besoins

LES FAIBLESSES

- Un manque de transmission/renouvellement des générations
- Des difficultés de recrutement et de pérennisation des emplois salariés
- La récurrence et l'intensité des épisodes climatiques (gel, grêle, vent, sécheresse...)
- La complexification du métier et son manque d'attractivité
- De fortes difficultés d'accès au foncier
- Un territoire très tourné vers l'axe Nord-Sud, moins vers l'Ouest et l'Est du département (difficultés logistiques et de circulations)
- Une absence de marqueurs agricoles forts
- Un manque d'utilisation des nouvelles technologies dans les canaux d'information
- Des enjeux locaux de surpoids/obésité et de diabète
- Des habitants qui rencontrent des problématiques d'accessibilité économique, pratique, sociale/culturelles et citoyenne à l'alimentation
- Présence de populations vulnérables
- Une distribution alimentaire orientée vers les grandes surfaces et en particulier les hypermarchés

LES MENACES

- Des conflits de voisinage en augmentation et de plus en plus pesants
- Des aléas climatiques qui impactent de plus en plus la productivité agricoles – manque d'eau à prévoir
- Une réglementation en évolution, qui pèse sur les itinéraires techniques et les lourdeurs administratives
- Un découragement /une perte de motivation des professionnels
- Une consommation de foncier agricole importante (artificialisation, loisirs, production d'ENR)
- L'enfrichement/la déprise de certains secteurs et le devenir de ces friches
- Rythmes et hygiène de vie (empreinte carbone, sédentarisation, consommation d'aliments transformés voire ultra-transformés, perte de la culture du repas, développement de la restauration rapide...)
- Alimentation : variable d'ajustement du budget des ménages
- Contexte national et international : guerre, Covid, pénurie, inflation...

C'est à partir de ces enjeux que se construit le programme d'actions qui comprend **38 actions**.

Pour chaque action ont été identifiés : la structure pilote, les partenaires connus ou potentiels, le public cible de l'action, le contexte de l'action, le détail de sa mise en œuvre et les moyens associés. Pour aider au pilotage des actions, les capacités d'évaluation des résultats des actions et d'adaptation des actions (arrêt, renforcement, modification) ont été évaluées.

Des projets ont été lancés dès l'élaboration de la stratégie. Ils ont permis d'impliquer les acteurs du territoire dans la construction de la SAAT et sont intégrés dans son programme d'actions.

Outre ces projets, des temps d'échanges ont été organisés avec les différents acteurs locaux (voir point « construction »).

AMBITION

A travers l'élaboration de sa Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale, la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône répond à l'une des orientations de son Projet de Territoire qui est de **diversifier l'agriculture et de protéger les agriculteurs**.

Cela passe par la construction d'une vision territoriale commune et l'élaboration d'actions partagées et cohérentes permettant à EBER de préciser son rôle.

Pour ce faire, **5 enjeux** ont été définis :



La SAAT répond au Projet de Territoire de la collectivité et ses actions s'intègrent dans les divers dispositifs et programmes portés par EBER (PCAET, CLS, Contrat de ville, CTG, SDAEC, PTGE, PLUI...).

CONSTRUCTION

La démarche d'élaboration de la SAAT a été la suivante :

- Emergence (2019-2021)

2019 : fusion Pays Roussillonnais et Territoire de Beaurepaire pour créer la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

2020 : Nouveau conseil communautaire avec la nomination d'un VP à l'agriculture et la création d'une commission agriculture.

2020 : Proposition de lancer la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT) d'EBER en lien avec son projet de territoire et les actions de sa démarche Climat-Air-Energie (PCAET-TEPOS).

2021 : Délibération d'EBER pour répondre à l'AAC PAT.

2021 : SAAT labélisée PAT niveau 1 (émergence).

- Elaboration (2021-2022)

2021 : Diagnostic agricole et alimentaire réalisé avec l'appui du bureau d'études CERESCO :

- réalisation d'une enquête restauration collective ;
- atelier de travail interne (services EBER) ;
- ateliers de travail collectifs ;
- restitution enquêtes élevages (bovins viande et ovins) ;
- études impacts agricoles aménagements zones d'activités Rhône-Varèze et Champlard ;
- COTECH et commissions agriculture.

Lancement de projets : guide des producteurs, rando agricol'eau, AAP Mesure 13B Plan de Relance (équipements cuisine centrale communale, aménagement légumerie, agrandissement atelier de transformation et expérimentation filière légumes surgelés).

2022 Validation du diagnostic et des enjeux en Bureau d'EBER.

2022 : Création d'une page SAAT sur le site internet EBER et publication d'un document de synthèse.

2022 : Programme d'actions rédigé avec l'appui du bureau d'études CERESCO :

- appel à projets pour contribution au PAT ;
- atelier de travail interne (services EBER) ;
- ateliers de travail collectifs ;
- stand EBER fête du fruit rouge (boîte à idées) ;
- compensations collectives aménagements zones d'activités Rhône-Varèze et Champlard ;
- COTECH et commissions agriculture.

Lancement de projets : recrutement, fête du fruit rouge, circuit local « Prenez la clef des champs », étude mutualisée filières BNI, Groupement d'achat RHD, collecte pneus...

- **Validation (2023)**

- Commission agriculture : avril 2023.
- COTECH et COPIL financeurs : printemps 2023.
- Avis Conseil local de Développement EBER (groupe projet SAAT) : été 2023.
- Commission agriculture : octobre 2023.
- Bureau Communautaire : novembre 2023.
- Conseil Communautaire : janvier 2024.
- Assises de l'alimentation : fin 2024.

SYNTHESE DU PROGRAMME D' ACTIONS

ENJEU	THEME	QUESTION	ACTION		
APPUI AU RENOUELEMENT ET A LA PRESERVATION DES MOYENS DE PRODUCTION	FONCIER-TRANSMISSION-INSTALLATION	Comment sécuriser la vocation agricole du foncier et assurer un renouvellement des générations sur EBER ?	1.1 Mettre en œuvre des actions foncières et immobilières dans le cadre d'une stratégie intercommunale 1.2 Créer un réseau intercommunal d'appui au foncier et à la transmission-installation		
	EMPLOI	Comment pérenniser l'emploi et proposer de la main d'œuvre locale ?	1.3 Proposer aux actifs agricoles les formations et compétences attendues 1.4 Mettre en relation recruteurs et saisonniers		
			1.5 Maintenir un réseau d'écoute et de soutien aux agriculteurs et aux salariés agricoles		
	RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL D'UNE ACTIVITE AGRICOLE REMUNERATRICE	CIRCUITS COURTS	Comment augmenter l'offre en produits locaux et faciliter sa distribution ?	2.1 Renforcer la visibilité des exploitations via une signalétique adaptée 2.2 Accompagner la recherche de nouveaux modes de commercialisation 2.3 Approvisionner les artisans, commerçants et industriels en produits locaux	
2.4 Expérimenter de nouvelles formes de coopération via le concept des Tiers-Lieux agricoles et alimentaires					
FILIERES				Comment structurer des filières territorialisées et conforter des outils structurants en lien avec les métropoles/collectivités voisines ?	2.5 Réaliser une étude filières Bas Niveaux d'Intrants mutualisée 2.6 Soutenir la transformation et l'innovation des produits agricoles 2.7 Aménager une nouvelle légumerie locale
					2.8 Agrandir l'atelier de transformation de Gélifruit et expérimenter la production de légumes surgelés locaux
		CLIMAT-ENERGIE	Comment répondre localement aux effets du changement climatique et réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles ?		3.1 Accompagner au changement de pratiques agricoles 3.2 Renforcer la production d'énergies renouvelables agricoles locales 3.3 Sécuriser l'approvisionnement en eau 3.4 Favoriser la récupération d'eau des installations agricoles
					3.5 Créer un espace démonstrateur "corridor agroécologique "
3.6 Soutenir les mesures agro-environnementales 3.7 Lutter contre les espèces invasives					
3.8 Améliorer la gestion de certains déchets agricoles					
ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION DES PRATIQUES ALIMENTAIRES, AGRICOLES ET A L'INNOVATION	EAU-AGROECOLOGIE	Comment développer des pratiques alimentaires et agricoles innovantes respectueuses du milieu ?			
	PRECARITE-ACCESSIBILITE		4.1 Favoriser l'accès à une alimentation de qualité dans les quartiers prioritaires		

LOCALE ET DE QUALITE POUR TOUS		Comment s'assurer que l'ensemble des habitants d'EBER soit en capacité de manger local et de qualité ?	4.2 Faciliter la mise en relation entre agriculteurs/commerçants et structures d'aide alimentaire du territoire
	SANTÉ- NUTRITION	Comment faire de l'alimentation un facteur de la santé des habitants préservée et améliorée ?	4.3 Animer un réseau des acteurs de la santé et de l'alimentation
			4.4 Coordonner un programme évènementiel annuel axé sur l'alimentation et la santé
RESTAURATION COLLECTIVE		Comment faire que la restauration collective sur EBER atteigne les objectifs de la Loi EGAlim ?	4.5 Accompagner la création d'espaces nourriciers et les possibilités nouvelles de pénurie alimentaire
			4.6 Mutualiser des outils (de production et d'organisation) entre établissements de la restauration collective
			4.7 Sensibiliser et accompagner les acteurs de la restauration collective
RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE	METIERS	Comment rendre les métiers de l'agriculture attractifs ?	4.8 Lutter contre le gaspillage alimentaire
			5.1 Favoriser les animations scolaires sur les thèmes de l'alimentation et de l'agriculture auprès des primaires
	PATRIMOINE PRODUITS	Comment mettre en avant le caractère agricole du territoire et ses productions ?	5.2 Revaloriser l'image des métiers de l'agriculture auprès des jeunes
			5.3 Développer des outils de communication et de promotion valorisant les produits locaux
			5.4 Renforcer l'offre touristique autour des productions locales
			5.5 Organiser une fête « vitrine » du territoire autour du fruit rouge
	ECHANGES DECOUVERTES	Comment faire découvrir la multifonctionnalité de l'agriculture locale ?	5.6 Soutenir les manifestations valorisant l'agriculture locale
			5.7 Créer des espaces d'échanges habitants / monde agricole
5.8 Renforcer les relations entre milieu culturel/artistique et monde agricole			

ENJEU 1 : APPUI AU RENOUELEMENT ET A LA PRESERVATION DES MOYENS DE PRODUCTION

Entre Bièvre et Rhône est un territoire agricole où plus de 50% de sa surface est valorisée par l'agriculture.

Les paysan(nes) et leurs salarié(e)s, leurs savoir-faire et leurs collectifs, les espaces agricoles, les bâtiments et outils d'exploitations, les cheptels et cultures constituent les moyens de production agricoles du territoire d'EBER.

On compte 400 exploitations agricoles en 2020 (RGA) mais ces exploitations sont en diminution (-28% en 10 ans). La population agricole vieillit ce qui pose la question du renouvellement des générations (19% des exploitants ont plus de 60 ans) et de la transmission des exploitations (1 exploitation sur 3 n'est pas reprise).

Malgré des qualités indéniables (localisation géographique, accessibilité, bassins de distribution, diversité des productions possibles...), le territoire d'EBER semble souffrir d'un manque de popularité auprès des porteurs de projet à l'installation.

Le territoire connaît une consommation de foncier agricole de 65,5 ha/an alors que la recherche foncière ne diminue pas que ce soit pour de la confortation ou de l'installation.

Sur ce territoire, cette consommation foncière à plusieurs causes :

- L'artificialisation (activités économiques, logements, infrastructures) ;
- Les activités d'agrément et/ou de loisirs (accueil d'un cheval...) ;
- L'enfrichement : rétention foncière, déprise agricole.

EBER va lancer l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et des communes ont souhaité agir sur ce sujet comme la commune de Saint-Prim via la création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP).

Sur EBER, les emplois induits par l'agriculture sont importants (1 129 ETP en 2020) du fait de la présence de filières employeuses (arboriculture et maraîchage). La main d'œuvre salariée représente près des 2/3 des emplois agricoles (permanents ou saisonniers) mais les exploitants rencontrent des difficultés à recruter du fait d'un manque de vocations, d'attractivité, de motivation ou bien de qualifications. Cette situation peut entraîner sur certaines filières des pertes économiques (fruits laissés sur l'arbre) voire la remise en cause à terme de certaines cultures.

Les actions en lien avec cet enjeu devront donc répondre aux questions suivantes :

- Comment sécuriser la vocation agricole du foncier et assurer un renouvellement des générations sur EBER ?
- Comment proposer et pérenniser de la main d'œuvre locale ?

ACTION N°1.1 : Mettre en œuvre des actions foncières et immobilières dans le cadre d'une stratégie intercommunale

Pilote	EBER (agriculture)
Services EBER associés	Aménagement, Environnement (eau)
Partenaires associés	SAFER, SMRR (SCoT), Chambre d'Agriculture, ADDEAR, Région, Département, DDT, Structures de portage foncier, Communes, CNR

Contexte	<p>Le foncier est le premier outil de travail des exploitations agricoles. Or sur le territoire d'EBER, le foncier agricole est soumis à diverses pressions : artificialisation, agréments/loisirs, enrichissement.</p> <p>Alors que les difficultés d'accès au foncier compliquent les projets d'installation agricole ou de diversification, la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône n'a pas à ce jour de vision globale des mutations et du contexte foncier sur son territoire. En outre, elle manque de coordination et de leviers d'action pour agir sur la protection de ce dernier.</p> <p>Au même titre que la protection du foncier, un objectif de protection de l'immobilier agricole serait pertinent. Ainsi, beaucoup d'anciens bâtiments agricoles, qui pourraient servir à l'installation de jeunes agriculteurs, sont reconvertis en habitation ou font l'objet d'une rétention de la part des propriétaires.</p> <p>Soucieuse du devenir de son territoire, EBER souhaite donc conduire une véritable stratégie foncière et immobilière lui permettant de l'opérationnalité et de la réactivité face aux enjeux fonciers prégnants sur le territoire.</p> <p>Cette stratégie s'envisagera en lien avec l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) d'EBER et en partenariat avec l'ensemble des communes du territoire.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la dynamique agricole du territoire • Anticiper et combattre certaines évolutions foncières et immobilières (spéculation, changement de vocation, mitage, dégradation des paysages, etc.) • Préserver le foncier et l'immobilier nécessaires aux activités agricoles et à une production alimentaire locale • Valoriser les friches et les terres en déprise agricole
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une démarche de veille foncière sur l'ensemble du territoire : <ul style="list-style-type: none"> o Adhésion à L'Observatoire foncier partenarial de l'Isère (OFPI). o Utilisation de l'outil VIGIFONCIER. o Réalisation d'une étude des gisements fonciers agricoles et naturels (secteur Louze puis, par la suite, sur d'autres secteurs si intérêt). - Définition d'un zonage des espaces agricoles et d'un niveau de protection sur le long terme : <ul style="list-style-type: none"> o En lien avec le SCoT et l'élaboration du PLUI, identifier et prioriser dans une approche écosystémique les secteurs à enjeux (zonage) et les actions/outils à mobiliser comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Limiter le développement urbain en extension, en particulier sur les zones agricoles à enjeux et resserrer les enveloppes urbaines pour préserver le foncier agricole.

	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des baux environnementaux, des obligations réelles environnementale (ORE) et des contrats de prêt à usage sur le foncier EBER. - Mettre en place des outils de protection (ZAP, PAEN). - Mettre en place des outils de protection du foncier (inconstructibilité) en lien avec les enjeux environnementaux (corridors écologiques,...) et paysagers. - Selon les résultats de l'étude gisements, favoriser la remise en culture (reconquête de friches agricoles...). - Créer des réserves foncières agricoles (acquisitions) en vue de compensations environnementales, d'installations ou de maîtrise foncière sur les zones de captages prioritaires. <p>- Travail de protection de l'immobilier agricole : Dans le cadre du PLUI, maintenir un équilibre entre une potentielle reprise d'anciens bâtiments agricoles par des agriculteurs et la reconversion du patrimoine bâti agricole vers une habitation.</p>			
Publics cibles	Techniciens, élus, agriculteurs, propriétaires fonciers et immobiliers, porteurs de projet			
Calendrier	<p>2022 : Adhésion OFPI. Convention SAFER pour VIGIFONCIER.</p> <p>2023-2025 : Etude des gisements fonciers agricoles et naturels (secteur Louze). Identification des secteurs à enjeux (zonage PLUI) et des modalités d'intervention. Recensement des anciens bâtiments agricoles et identification dans le PLUI de ceux pouvant changer de destination.</p> <p>2026 : Mise en place de la démarche d'intervention foncière et immobilière et de leur gestion.</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Adhésion OFPI	X		EBER
	Outil VIGIFONCIER	X		EBER
	Etude gisements fonciers	X		EBER, CNR
	Etude PLUI	X		EBER
	Acquisitions foncières		X	EBER
	Reconquête friches		X	EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre d'ha identifiés comme secteurs agricoles à enjeux fonciers (PLUI)			EBER
	Consommation foncière avérée et masquée			OFPI
	Nbre d'ha (étude gisements) remis en culture			SAFER-CDA 38
Mesures de Compensation Agricoles	Piste étudiée sur la partie « étude gisements – reconquête friches »			

ENJEU 1 : APPUI AU RENOUVELLEMENT ET A LA PRESERVATION DES MOYENS DE PRODUCTION

ACTION N°1.2 : Créer un réseau intercommunal d'appui au foncier et à la transmission-installation

Pilote	EBER (agriculture)
Services EBER associés	Environnement (eau), Communication
Partenaires associés	SAFER, Chambre d'Agriculture, ADDEAR, ADABIO, MSA, Département, DDT, Structures de portage foncier, IIVR, Communes, Etablissements de recherche et d'enseignement

Contexte	<p>S'installer ou transmettre sont les clés d'un développement économique durable de l'agriculture pour le territoire d'Entre Bièvre et Rhône.</p> <p>Ce territoire connaît un enjeu fort de renouvellement des générations, avec des exploitations qui n'ont pas forcément de successeurs et des porteurs de projet qui n'ont pas toujours facilement accès aux ressources nécessaires pour s'installer (foncier, financement...).</p> <p>L'âge avancé de la profession agricole rend l'avenir de l'agriculture d'EBER incertain (arboriculture, élevages...), d'autant plus que la reprise de ces exploitations est difficile avec un risque de fermetures de sièges d'exploitation.</p> <p>Apparu récemment suite à la fusion de deux communautés de communes, ce territoire semble souffrir d'un déficit de notoriété auprès des candidats à l'installation en particulier ceux situés dans les territoires voisins (métropole de Lyon...).</p> <p>Entre Bièvre et Rhône souhaite constituer, en s'appuyant sur sa commission Agriculture, un réseau intercommunal d'appui au foncier et à la transmission-installation. Lieu d'échanges et d'interconnaissances, ce réseau permettra de créer une dynamique territoriale sur ce sujet en réunissant les élus/acteurs/partenaires locaux afin de mener un travail de veille territoriale et de partage d'informations/connaissances/actions.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la dynamique agricole du territoire • Avoir une visibilité sur les évolutions et les enjeux associés • Anticiper la reprise des exploitations pour faciliter le renouvellement des générations agricoles • Créer un espace de dialogue et une vision partagée
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation du réseau : Le réseau se réunira à minima 2 fois/an : <ul style="list-style-type: none"> ○ La réunion de début d'année permet un point sur les mouvements (achat/vente de foncier, création ou arrêt d'activité, accords prêts d'honneur...), un repérage des personnes cédantes et des porteurs de projets et de définir le programme d'actions annuel. ○ La réunion de fin d'année permet un point sur les mouvements, un point sur les cédants et porteurs de projets repérés et un bilan des projets annuels. - La mise en œuvre de projets communs annuels : Cette feuille de route commune pourra comprendre : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un cycle de formations et de réunions d'information à destination de divers publics : propriétaires de foncier (règles de

	<p>location/transmission...), élus/techniciens (les outils de protection du foncier, le repérage de foncier, les modalités de mise à disposition du foncier public...), porteurs de projet (des formations du type « La recherche de foncier », « Je passe de l'idée au projet »), cédants (« mener à bien sa transmission : aspects juridiques, fiscaux et humains »).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La réalisation de supports d'information (guide à destination des élus, plaquette de présentation du territoire EBER, vidéos...). ○ L'organisation d'évènements du type « cafés installation ». ○ Un zoom annuel sur une commune d'EBER si un besoin est identifié. 			
Publics cibles	Techniciens, élus, agriculteurs, propriétaires de foncier, porteurs de projet, cédants			
Calendrier	2023 : lancement du réseau et réalisation du projet "Pléïades" (stage) sur le renouvellement des générations en arboriculture 2024-2027 : poursuite des réunions et des projets			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Animation réseau	X		EBER
	Formations et réunions d'information	X		EBER/VIVEA/OPCALIM
	Guides à destination des élus	X		EBER
	Cafés installation	X		EBER
	Stage "Pléïades"	X		ISARA
	Plaquette de communication	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre d'entreprises agricoles créées			EBER
	Nombre d'évènements/projets réalisés pour favoriser la transmission-installation			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ACTION N°1.3: Proposer aux actifs agricoles les formations et compétences attendues

Pilote	Chambre d'Agriculture
Services EBER associés	Economie (agriculture et SDAEC), Emploi-Formation (SAVE)
Partenaires associés	Région, Lycées et centres de formation, AgriEmploi38, CUMA, Syndicats

Contexte	<p>Pourvoyeuse d'emplois, l'agriculture sur la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône rencontre de nombreuses difficultés liées aux ressources humaines et à l'emploi.</p> <p>Des besoins en formations/accompagnements apparaissent pour faire face aux difficultés de recrutements, à la gestion des ressources humaines, à l'évolution des pratiques ou à l'apparition de nouvelles compétences.</p> <p>Les exploitations du secteur sont à la recherche de compétences/savoir-faire qu'elles n'arrivent pas à satisfaire du fait d'un déficit de candidats sur ces postes et d'une concurrence entre exploitations (taille de vergers, conducteur d'engins, responsable de cultures, entretien et réparation des machines...).</p> <p>Ainsi, pour combler le manque de main d'œuvre qui amène à une perte de récoltes, des exploitations investissent dans du matériel de récolte. Cette mécanisation provoque l'apparition de nouvelles compétences spécifiques à satisfaire (machinisme agricole).</p> <p>Dans le cadre du Schéma de Développement et d'Accueil Economique et Commercial (SDAEC) d'EBER, une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) pourrait être lancée. Une GPECT est une démarche de gestion prospective des ressources humaines qui permet d'accompagner le changement et les mutations d'un territoire.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les formations/acquisitions de compétences • Faciliter l'accès à l'emploi vers les métiers agricoles • Permettre aux actifs agricoles de se perfectionner • Développer l'autonomie des actifs agricoles
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à l'acquisition de savoir-faire / compétences via une GPEC territoriale : Engager une GPECT au niveau agricole en réunissant l'ensemble des acteurs concernés afin d'identifier les besoins en compétences/emplois, de développer de nouveaux services/outils et d'accompagner les exploitations. - Proposition de formations : Encourager l'organisation de formations sur le territoire afin de diffuser les connaissances nouvelles et l'appropriation des bonnes pratiques. Cela se traduira notamment par la formation des chefs d'équipe et directeurs d'exploitation à la fois dans le recrutement et le management des salariés et saisonniers. - Mutualisation de salariés / matériel : Appuyer la création de groupements d'employeurs ou de dispositifs de mutualisation de salariés ou de matériel agricole.
Publics cibles	Actifs agricoles (chef d'exploitation, salarié)

Calendrier	2024-2025 : Réalisation GPECT 2025-2027 : Organisation de formations, accompagnements			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	GPECT agricole	X		EBER
	Formations	X		EBER/ VIVEA/ OPCALIM
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Réalisation de la GPECT			EBER
	Nbre de réunions d'information organisées sur EBER			CDA 38
Mesures de Compensation Agricoles	Piste étudiée sur la partie « GPECT »			

ACTION N°1.4 : Mettre en relation recruteurs et saisonniers

Pilote	EBER (emploi-formation)
Services EBER associés	Economie (agriculture et SDAEC), Habitat-Logement, Transports-Mobilités, Politique de la ville (Contrat de ville)
Partenaires associés	Chambre d'Agriculture, Région, Pôle Emploi, Missions locales, AgriEmploi 38, Agences d'intérim, Lycées et centres de formation, DDT, DREETS, PRÉVenIR, Syndicats

Contexte	<p>Sur la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, les emplois induits par l'agriculture sont importants du fait de la présence de filières employeuses. A l'instar d'autres secteurs d'activités sur la Communauté de communes, l'agriculture rencontre des difficultés de recrutement. Les besoins en main d'œuvre sont importants mais les agriculteurs affichent des difficultés à recruter des saisonniers ou des salariés.</p> <p>Les raisons avancées sont diverses : manque de vocations, d'attractivité, de motivation ou bien de qualifications.</p> <p>Des raisons à ces difficultés de recrutement sont également liées aux déplacements et à l'accès à des logements saisonniers. Or, il est important de proposer aux salariés des conditions de travail et de vie convenables notamment en termes de mobilité et d'infrastructures (hébergement fixe, mobile, démontable ou sous tente...).</p> <p>Ce déficit de main d'œuvre peut entraîner sur certaines filières des pertes économiques (absence de récoltes) voire la remise en cause à terme de certaines cultures.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir de l'emploi et de l'activité économique agricole sur le territoire • Répondre aux besoins en main d'œuvre des agriculteurs • Fidéliser les travailleurs saisonniers dans des exploitations du territoire • Développer l'autonomie des actifs agricoles
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation de recrutement en local : Développer, avec les exploitations agricoles pouvant proposer des emplois saisonniers, des actions de recrutement en local type « visites d'exploitations » ou « chantiers éducatifs » auprès d'une main d'œuvre locale « prête à l'emploi ». - Organisation de temps de rencontre : Mettre en relation les exploitations agricoles avec les offres des agences d'intérim locales. Proposer une interface via la plateforme de l'emploi. - Amélioration des conditions de travail et d'accessibilité pour les saisonniers : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réfléchir sur devenir/reprise de bâtiments/équipements vacants du territoire pour de l'hébergement de saisonniers agricoles. ○ Relayer, l'information sur le logement du saisonnier agricole. ○ Promouvoir les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle : covoiturage, transports en commun...
Publics cibles	Actifs agricoles (chef d'exploitation, salarié), publics en insertion/recherche d'emploi, hébergeurs
Calendrier	2022 : Expérimentation « visite d'exploitation » chez un producteur.

	<p>2023 : Expérimentation « chantier éducatif » chez un producteur. 2024-2027 : enquête main d'œuvre et mise en œuvre d'actions de la plateforme emploi sur le territoire. 2024-2027 : Duplication des expérimentations et Promotion des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle et du logement du saisonnier agricole.</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Organisation visites	X		EBER
	Organisation chantiers	X		PRÉVenIR, CD38
	Enquête et actions plateforme emploi	X		CDA 38
	Camping		X	Arboriculteurs
	Promotion mobilités/logement	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs		Producteur indicateur	
	Nbre de participants aux expérimentations		EBER	
	Nbre de saisonniers dans le camping		arboriculteurs	
Mesures de Compensation Agricoles	Piste étudiée sur la partie « devenir du camping privé de Chanas »			

ENJEU 1 : APPUI AU RENOUVELLEMENT ET A LA PRESERVATION DES MOYENS DE PRODUCTION

ACTION N°1.5 : Maintenir un réseau d'écoute et de soutien aux agriculteurs et aux salariés agricoles

Pilote	Service de remplacement Isère, Ecout'Agri 38, DDT
Services EBER associés	Economie (agriculture)
Partenaires associés	Région, Département, MSA, Chambre d'Agriculture, DDETS, DDPP, ARS, Syndicats

Contexte	De plus en plus d'isolement, un sentiment d'échec, l'excès de travail, des conflits relationnels, des soucis de santé..., les causes du mal-être paysan sont multiples. Sur le territoire Entre Bièvre et Rhône, des structures interviennent pour pallier aux difficultés (ponctuelles ou récurrentes) que peuvent rencontrer les agriculteurs. Un soutien de la collectivité est apporté à ces deux structures (Service de remplacement et Ecout'Agri 38) via le versement d'une subvention annuelle. Sur le Département de l'Isère, la démarche « Réagir » remplace depuis 2021 le Sillon dauphinois. Ce réseau a pour objectif d'aider les agriculteurs en situation fragile via un dispositif d'écoute et d'accompagnement. Un soutien de la collectivité est apporté via une promotion locale de la démarche.			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un tissu rural fort • Accéder à une qualité de vie meilleure • Eviter des situations dramatiques 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser les soutiens actuels sur EBER <ul style="list-style-type: none"> - <u>Association Service de remplacement Isère</u> : Groupement d'employeurs « à vocation de remplacement » en agriculture. Il a pour mission de proposer un salarié aux agriculteurs-adhérents qui souhaitent ou qui sont contraints de s'absenter momentanément de leur exploitation. - <u>Association Ecout'Agri 38</u> : rassemble une trentaine de bénévoles qui soutiennent les agriculteurs en difficulté ou en plein questionnement. - Promouvoir les dispositifs déjà en place en Isère Faire connaître sur le territoire les dispositifs existants : réseau Réagir 38, dispositifs d'accompagnement proposés par la MSA (Agri'Ecoute, aide au répit, prise en charge des cotisations, Oser les Mots...). 			
Publics cibles	Agriculteurs en difficulté			
Calendrier	2022-2027 : Mise en œuvre des missions de ces associations et des dispositifs			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Service Remplacement	X		Etat, MSA, CD38, EPCI, Banques
	Ecout'Agri 38	X		MSA, Région, CD38, EPCI
	Promotion des dispositifs	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbe journées de remplacement effectuées secteur Roussillon			Service de remplacement
	Nbe exploitants accompagnés sur EBER			Ecout'Agri 38
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 2 : RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL D'UNE ACTIVITE AGRICOLE REMUNERATRICE

Sur EBER, l'agriculture est une activité économique importante pourvoyeuse d'emplois et de savoir-faire non délocalisables qu'il est important de conforter.

La diversité de ses productions (fruits, légumes, fromages, vins, viandes, céréales...) et de ses filières (longues, courtes, bio, conventionnelles...), ses entreprises et outils de transformation, son bassin de population, sa localisation (proximité de plusieurs métropoles) font d'EBER un territoire à potentiel.

Les chaînes d'approvisionnement sont aujourd'hui majoritairement longues et intègrent de nombreux intermédiaires. Simplifier et raccourcir la logistique et l'achat alimentaire doit permettre de réduire l'impact environnemental tout en dynamisant l'économie locale et en regagnant la confiance des consommateurs.

La création et le maintien de la valeur ajoutée sur le territoire nécessite une consolidation des filières existantes (fruits, élevage, céréales) et le développement/la structuration de filières de diversification encore minoritaires (légumes surgelés, Bas Niveaux d'Intrants...) mais participant à la résilience alimentaire du territoire.

Cet ancrage et cette création de valeur ajoutée doivent s'appuyer sur la présence d'outils (transformation, stockage-conditionnement, logistique, vente) et de partenariats (industriels, monde de la recherche/enseignement, coopératives...) permettant de développer les expérimentations, les innovations et les marchés.

Ces démarches de filières doivent être pensées en cohérence avec les politiques agricoles des territoires/métropoles voisin(e)s et plus largement du département de l'Isère (via notamment le Pôle Agroalimentaire) et de la région Auvergne Rhône-Alpes.

La relocalisation de l'alimentation doit se faire en s'appuyant sur toutes les agricultures et les savoir-faire du territoire dans l'optique de nourrir la population locale, d'approvisionner en produits agricoles locaux (c'est-à-dire au plus près de chez soi) les professionnels de l'alimentation (commerçants, artisans...), les IAA ainsi que la distribution.

Les démarches en vente directe se développent (vente à la ferme, magasins de producteurs, marchés, AMAP, drive, casiers...) afin que le consommateur achète son panier alimentaire en circuits courts. Cependant, un travail important de promotion/communication/structuration est à mener car, même si les perceptions des consommateurs évoluent, les habitudes d'achat des habitants d'EBER sont encore fortement tournées vers la grande distribution (82% des parts de marché de l'alimentaire sont assurées par les grandes et moyennes surfaces).

Les actions en lien avec cet enjeu devront donc répondre aux questions suivantes :

- Comment augmenter l'offre en produits locaux et faciliter sa distribution ?
- Comment organiser des filières territorialisées et conforter des outils structurants en lien avec les métropoles/collectivités voisines ?

ENJEU 2 : RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL D'UNE ACTIVITE AGRICOLE REMUNERATRICE

ACTION N°2.1 : Renforcer la visibilité des exploitations via une signalétique adaptée

Pilote	EBER (économie de proximité)
Services EBER associés	Economie (agriculture), Tourisme, Communication, SIG
Partenaires associés	Département, DIR Centre Est, Communes, Agriculteurs, Chambre d'Agriculture

Contexte	<p>Pour les agriculteurs en vente directe, la mise en place d'une bonne signalisation est un élément important pour réussir la communication des activités. Elle doit permettre aux clients de trouver facilement le chemin de l'exploitation agricole. Territoire jeune, Entre Bièvre et Rhône souhaite compléter la signalétique d'information locale auprès de ses communes afin de rendre accessibles et visibles aux habitants et visiteurs les services liés au tourisme dont les exploitations en vente directe.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter une cohérence territoriale • Rendre visibles et accessibles les exploitations en vente directe • Développer les outils numériques 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la signalisation touristique d'information locale (STIL) : Actualisation des flèches directionnelles déjà installées à l'ouest du territoire (ex. Pays Roussillonnais) et élargissement (création et pose) à l'est du territoire (ex. Territoire de Beaurepaire). - Harmonisation des enseignes : En lien avec le guide des producteurs, voir l'opportunité de fournir à chaque exploitation référencée un panneau d'accueil (enseigne) selon une charte graphique commune au territoire. - Réflexion sur un référencement numérique : Les habitants et les visiteurs étant de plus en plus connectés, il est important de travailler avec les agriculteurs sur des outils de référencement numériques (GPS, QR code, carte interactive ...). 			
Publics cibles	Habitants, visiteurs			
Calendrier	<p>2024-2026 : étude et installation de la signalisation touristique d'information locale 2024-2026 : travail sur l'harmonisation des enseignes 2025-2027 : Animation numérique</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Signalisation touristique		X	EBER
	Enseignes		X	EBER
	Animation numérique	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre d'exploitations et de magasins de producteurs bénéficiant de la STIL			EBER
	Nbre d'exploitations bénéficiant d'un panneau d'accueil EBER			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 2 : RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL D'UNE ACTIVITE AGRICOLE REMUNERATRICE

ACTION N°2.2 : Accompagner la recherche de nouveaux modes de commercialisation

Pilote	EBER (agriculture)
Services EBER associés	Tourisme, Communication
Partenaires associés	Département, Communes, Chambre d'Agriculture, Exploitations en VD, Associations, CCI Nord-Isère, CMA Auvergne-Rhône-Alpes, ADDEAR, ADABIO, Etablissements de recherche et d'enseignement

Contexte	<p>Le Territoire Entre Bièvre et Rhône est couvert par diverses démarches en circuits courts / vente directe qui permettent aux exploitants de diversifier leurs sources de revenus et de limiter les risques liés à la dépendance à un unique débouché : marchés de plein vent, marchés à la ferme, points de vente collectifs, AMAP, vente en ligne, vente à la ferme, distributeurs automatiques...</p> <p>Les attentes des consommateurs évoluant, Entre Bièvre et Rhône souhaite que les agriculteurs du territoire puissent y répondre en travaillant sur la recherche de nouveaux moyens de commercialisation.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux attentes des consommateurs • Renforcer les opportunités de vente en circuits-courts de proximité • Améliorer l'accessibilité des produits locaux 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un marché de producteurs à la ferme : A l'image de ce qui se fait via l'association « Marchés des fermes Viennois au Chambaran », l'idée serait de dupliquer la démarche en créant un marché de producteurs à la ferme sur le territoire. - Animation/Promotion de nouveaux modes de commercialisation : Encourager l'émergence de nouvelles initiatives (casiers libre-accès, distributeurs, vente en entreprises type paniers, conserverie...) via l'organisation de temps de travail (recensement existant-benchmark, étude, atelier collaboratifs, travaux étudiants...). 			
Publics cibles	Agriculteurs			
Calendrier	<p>2022-2023 : Expérimentation marché de producteurs à la ferme (constitution collectif, organisation marchés, communication...)</p> <p>2024-2027 : Animation/Promotion nouveaux modes de commercialisation (étude, stage...)</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Marché de producteurs	X		Association
	Etude/Stage	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs		Producteur indicateur	
	Nbre de fermes impliquées dans marché à la ferme		Agriculteurs	
	Nbre d'initiatives expérimentées		EBER	
Mesures de compensation agricole				

ENJEU 2 : RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL D'UNE ACTIVITE AGRICOLE REMUNERATRICE

ACTION N°2.3 : Approvisionner les artisans, commerçants et industriels en produits locaux

Pilote	PAA 38, Consulaires		
Services EBER associés	Economie (agriculture, économie de proximité), Communication		
Partenaires associés	Département, Chambre d'Agriculture		
Contexte	<p>Pour répondre aux nouvelles attentes de la société en matière de qualité, de traçabilité, de sécurité alimentaire, de proximité de production et de prise en compte des enjeux environnementaux, Entre Bièvre et Rhône adhère depuis 2019 au Pôle AgroAlimentaire de l'Isère (PAA 38). Cette association a pour but de favoriser la présence, au sein des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et des épiceries locales, de produits isérois labélisés « ISHERE ».</p> <p>En outre, des artisans de bouche (restaurateurs, boulangers-pâtisseries, bouchers...) et industriels développent des « boucles alimentaires locales » en proposant des produits constitués de matières premières fournies par des exploitants du territoire (farine, viande, fruits, légumes...).</p>		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux attentes des consommateurs • Renforcer les opportunités de vente en circuits-courts de proximité • Développer des boucles alimentaires locales (logistique...) 		
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en relation GMS-Magasins de proximité et producteurs locaux : Action portée par le Pôle AgroAlimentaire de l'Isère dans le cadre de sa mission visant à développer les ventes des produits agréés avec l'appui de ses commerciaux (grande distribution et commerces de proximité). - Réalisation d'un guide BtoB : Edition d'un guide papier et/ou numérique visant à faire connaître les producteurs locaux auprès des artisans, restaurateurs, industriels du territoire. - Organisation d'un « Appro'Tour » : Visiter des producteurs locaux avec les artisans-commerçants-industriels du territoire et informer sur les productions locales existantes. 		
Publics cibles	Agriculteurs, commerçants, artisans et industriels locaux		
Calendrier	<p>2022-2027 : PAA 38 2024 : Expérimentation d'un « Appro'Tour » à destination des artisans-bouchers 2025 : Envoi guide producteurs aux artisans-restaurateurs 2025-2027 : Organisation d'autres « Appro'Tours » sur d'autres filières locales</p>		
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.
	PAA 38	X	
	Guide	X	
	Appro'Tour	X	
	Financement		
	PAA38, Entreprises, CD38, EPCI, consulaires, Etat		
	EBER		
	CMA, EBER		
Indicateurs de suivi	Indicateurs		Producteur indicateur
	Chiffre d'Affaires réalisé via le PAA 38 pour les producteurs d'EBER		PAA 38
	Magasins actifs sur le territoire dans la vente de produits IS HERE		PAA 38
Mesures de Compensation Agricoles			

ENJEU 2 : RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL D'UNE ACTIVITE AGRICOLE REMUNERATRICE

ACTION N°2.4 : Expérimenter de nouvelles formes de coopération via le concept des Tiers-Lieux agricoles et alimentaires

Pilote	Ferme du Contrevent
Services EBER associés	Economie (agriculture), Culture, Santé-Social (CLS)
Partenaires associés	Restaurateur, Association Paysans des 4 vents, JM Le Pain, Boulange et Baluchons, ADDEAR, CapRural, Fermes Partagées, Sécurité Sociale de l'Alimentation, Commune

Contexte	<p>Par leur nature collective et hybride, les tiers-lieux agricoles et alimentaires peuvent être une réponse à certains défis de l'agriculture d'aujourd'hui (relocalisation alimentaire, expérimentation et hybridation du secteur agricole avec d'autres secteurs d'activités) et une véritable valeur ajoutée pour le territoire d'Entre Bièvre et Rhône.</p> <p>La Ferme du Contrevent (lait, céréales, viande), située sur la commune de Montseveroux, a pour projet de créer le premier Tiers-Lieu agricole et alimentaire du territoire. Ce collectif souhaite proposer un "hameau paysan" multiactivités qui regrouperait les activités existantes (ferme, fournil, marché, AMAP, festival) en les développant et y associerait de nouvelles activités (un restaurant, des actions pédagogiques en faveur de la biodiversité, un outil collectif de transformation des céréales). Il s'agit également de proposer un lieu de débat et de discussion.</p> <p>Ce projet regroupera sur place 10 ETP ainsi que la participation de 9 fermes partenaires.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'échange entre producteurs et consommateurs • Ouvrir autant que possible la ferme • Rassembler les énergies, les idées • Augmenter et diversifier l'offre alimentaire de qualité • Attirer de nouveaux publics 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un hameau paysan : Hameau regroupant sur la même exploitation diverses activités : une ferme (lait, céréales, viande), un fournil (artisans-boulangers sur place), un marché bio à la ferme hebdomadaire (accueillant 8 fermes), un festival annuel, un lieu de débats, un lieu de réflexion et d'innovation sociale permettant l'accès à une alimentation de qualité pour tous, un restaurant, des actions pédagogiques en faveur de la biodiversité, un outil collectif de transformation. - Promotion/Essaimage du concept : S'appuyer sur cette expérimentation pour communiquer sur cette forme de coopération auprès des exploitants du territoire et des alentours (articles, visites...). 			
Publics cibles	Habitants, écoles			
Calendrier	<p>2022-2023 : Formalisation d'une structure collective</p> <p>2022-2024 : Intégration du restaurant à la ferme et amélioration de l'accueil du public au marché bio hebdomadaire</p> <p>2024-2027 : Intégration actions pédagogiques et outil collectif de transformation</p> <p>2024-2027 : Promotion/Essaimage du concept</p>			
	Projets	Fonct.	Invest.	Financement

Budget et Financement	Hameau paysan		X	Ferme du Contrevent
	Restaurant		X	Restaurateur
	Promotion/Essaimage	X		EBER, CDA 38
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre d'activités présentes dans le hameau			Ferme du Contrevent
	Nbre de clients (marché, restaurant)			Ferme du Contrevent
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 2 : RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL D'UNE ACTIVITE AGRICOLE REMUNERATRICE

ACTION N°2.5 : Réaliser une étude filières Bas Niveaux d'Intrants mutualisée

Pilote	Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire-Galaure
Services EBER associés	Economie (agriculture), Environnement (eau)
Partenaires associés	Commune de Saint-Rambert d'Albon, Bièvre Isère Communauté, Communauté de communes Porte DrômArdèche, SIRRA, AERMC, Région, Départements, Chambres d'Agriculture, ADABIO, Pôle Agroalimentaire de l'Isère, CNR, AGEDEN, TE38

Contexte	<p>6 collectivités, dont fait partie Entre Bièvre et Rhône, souhaitent lancer une étude mutualisée sur des filières agricoles visant des bas niveaux d'intrants (BNI). L'objet de l'étude est d'évaluer les opportunités d'émergence de nouvelles filières agricoles de diversification encore minoritaires (oléagineux, protéagineux, Bio...) mais participant à la résilience alimentaire du territoire dans les systèmes de cultures et capables de répondre à de multiples enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconquérir et préserver la qualité de l'eau ; - Accompagner le développement agricole et alimentaire en cohérence avec les stratégies des politiques agroécologique et alimentaire des territoires ; - Maintenir et favoriser l'adaptation des activités agricoles face au changement climatique. <p>Le but de cette étude est de servir de base à la mise en œuvre d'un plan d'actions permettant le développement de ces cultures sur le territoire d'étude.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouvelles productions et filières locales • Préserver la qualité de l'eau • Adapter les activités agricoles au changement climatique • Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et de polluants atmosphériques 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : travail bibliographique avec la réalisation d'un état de l'art <ul style="list-style-type: none"> o Etat de l'art des filières BNI existantes et des études réalisées sur le territoire. o Synthèse bibliographique : description des cultures à bas niveau d'intrants. - Phase 2 : Etudes d'opportunités technico-économiques axées sur le potentiel de développement des filières à bas niveau d'intrants pertinentes <ul style="list-style-type: none"> o Réalisation d'une étude d'opportunité technico-économique sur 2 filières retenues. o Possibilité de réaliser une étude d'opportunité technico-économique sur 2 autres filières. - Phase 3 : Accompagnement de la mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> o Sensibiliser les acteurs du territoire aux nouvelles filières qui pourraient accompagner une diversification. 			
Publics cibles	Agriculteurs			
Calendrier	<p>2022 : Lancement étude 2023 : Exécution des phases 1 et 2 2024-2025 : Exécution phase 3</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Etude filières BNI	X		SIEPVG, EBER, BIC, CCPA, SIRRA, St-Rambert, AERMC
	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nombre de nouvelles filières BNI expérimentées			SIEPVG

Indicateurs de suivi	Nbre agriculteurs impliqués dans ces filières	SIEPVG
Mesures de Compensation Agricoles	Piste étudiée sur la partie « filières/outils structurants »	

ACTION N°2.6 : Soutenir la transformation et l'innovation des produits agricoles

Pilote	EBER (SDAEC)
Services EBER associés	Economie (agriculture), Communication, Aménagement
Partenaires associés	CCI Nord-Isère, CMA Auvergne-Rhône-Alpes, Chambre d'Agriculture, ADDEAR, ADABIO, Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand, ARIA Auvergne-Rhône-Alpes, Région, Département, SMRR (SCoT), Pôle Agroalimentaire de l'Isère, Etablissements de recherche et d'enseignement, CUMA

Contexte	<p>Conscient que les secteurs agricole et agroalimentaire constituent des secteurs clefs du territoire et un levier d'innovation et de développement de l'économie et des emplois locaux, Entre Bièvre et Rhône réfléchit à aménager une zone d'activités réservée aux activités locales et artisanales de transformation / conditionnement / stockage agricole, à l'agroalimentaire et aux agroéquipements. En outre, l'ancrage et la création de valeur ajoutée doivent s'appuyer sur la présence d'outils (transformation, stockage-conditionnement, logistique, vente...) et de partenariats (industriels, monde de la recherche/enseignement, coopératives, collectivités et métropoles voisines...) permettant de développer les expérimentations, les innovations et les marchés.</p> <p>Cette action permet de répondre à la question de la relocalisation des activités de transformation spécifiques à certaines filières du territoire, comme les filières élevage et arboriculture, et au développement/renforcement de nouveaux secteurs (hygiène et diététique animales, lutte contre les bioagresseurs, équipements et robotique...).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier et renforcer l'économie locale • Apporter une réponse aux besoins des entreprises artisanales et agroalimentaires • Favoriser les initiatives collectives et individuelles de transformation fermières et agroalimentaires
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Faisabilité d'une zone d'activités valorisant les productions agricoles locales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Travail sur l'écosystème fruitier local : approfondissement de la connaissance (entretiens, flyers...) dans le but d'identifier leurs besoins/problématiques (transformation / conditionnement / stockage / innovation / logistique / ressources humaines...), réalisation d'une action concrète partenariale, co-construction d'un intérêt commun. ○ En lien avec le PLUI, identification sur le territoire d'une zone pouvant accueillir ce projet. ○ Etude sur les potentiels de transformation et d'innovations (R&D, besoins en outils de transformation...) des produits et process en lien avec l'agriculture qui pourraient être accueillis dans cette zone. Cela se construira en synergie avec les offres des territoires voisins, les filières et acteurs locaux (chimie, écoconstruction, énergie...), les conclusions de l'étude mutualisée filières BNI et les orientations du SDAEC d'EBER. - Soutien des investissements individuels et collectifs visant à moderniser et développer les activités :

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les exploitations dans leurs démarches administratives. ○ Relayer les informations sur les financements existants. ○ Favoriser le déploiement d'équipements collectifs structurants et la cohérence de leurs implantations. 			
Publics cibles	Agriculteurs, coopératives, entreprises artisanales, industries de l'agrofilère (agroalimentaires, agroéquipements...)			
Calendrier	<p>2024-2027 : Identification d'une zone d'activités valorisant les productions agricoles locales</p> <p>2024-2025 : Finalisation du Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC) et d'une feuille de route foncière</p> <p>2023-2027 : Implantation d'équipements structurants</p> <p>2023-2027 : Promotion des financements existants</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Finalisation SDEC	X		EBER
	Identification ZA	X		EBER
	Silo		X	Drômoise de Céréales
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Réalisation d'une zone d'activités valorisant les productions agricoles locales			EBER
	Nbre d'équipements structurants implantés/renforcés			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ACTION N°2.7 : Aménager une nouvelle légumerie locale

Pilote	EARL Les Jardins de Corneyzin
Services EBER associés	Economie (agriculture)
Partenaires associés	ReColTer, Méthavarèze, Département, DDT, DRAAF, Chambre d'Agriculture, Pôle Agroalimentaire de l'Isère

Contexte	<p>Face à une demande des restaurants des collectivités en produits locaux de qualité conditionnés sous vide (4^{ème} gamme), l'EARL a investi dès 2013 dans une petite légumerie aménagée dans des locaux existants.</p> <p>La demande grandissante des collectivités en produits frais locaux conditionnés sous vide (conventionnels et Bio) exige un changement d'échelle.</p> <p>Le projet consiste donc à aménager une nouvelle légumerie de 80 m² avec du matériel neuf dans un bâtiment de l'exploitation à Saint-Prim.</p> <p>Les produits seront commercialisés par la plateforme locale d'approvisionnement ReColTer, située également sur Saint-Prim, auprès de ses clients de la restauration collective (collèges, lycées...). Les déchets de la légumerie seront valorisés par l'unité de méthanisation Méthavarèze, installée sur la commune voisine d'Auberives-sur-Varèze, avec une injection du gaz dans le réseau local.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager un outil agricole et alimentaire structurant pour le territoire • Maintenir la valeur ajoutée sur le territoire • Développer des circuits de proximité à destination de la restauration collective • Promouvoir l'économie circulaire 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Légumerie : <ul style="list-style-type: none"> ○ Commandes du matériel et des caisses, pose des cloisons, installation électrique. ○ Pose des cloisons, installation électrique, installation frigorifique. ○ Installation des machines (essoreuse, coupeuse, peleur, laveur, élévateurs...). ○ Formation, prise en main du matériel et début de la production. 			
Publics cibles	Tous les consommateurs des restaurations collectives et tous les restaurants de la zone de chalandise			
Calendrier	<p>Mars à avril 2021 : élaboration et mise en forme du projet.</p> <p>Août à décembre 2021 : commande et installation des matériels principaux.</p> <p>Janvier 2022 : mise en route du fonctionnement de la légumerie.</p>			
Budget et Financement	Projet	Fonct.	Invest.	Financement
	Légumerie		X	EARL, Etat
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Tonnes de légumes produits			EARL
	Nbre de salariés à la légumerie			EARL
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 2 : RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL D'UNE ACTIVITE AGRICOLE REMUNERATRICE

ACTION N°2.8 : Agrandir l'atelier de transformation de Gélifruit et expérimenter la production de légumes surgelés locaux

Pilote	SAS GELIFRUIT 26
Services EBER associés	Economie (agriculture)
Partenaires associés	Département, DDT, DRAAF, Région, Europe, Chambre d'Agriculture, Sociétés de restauration, N7 DEVELOPPEMENT, Pôle Agroalimentaire de l'Isère

Contexte	<p>L'entreprise Gélifruit a été créée en 2008 à l'initiative d'une quarantaine de producteurs répartis dans les départements de l'Isère, la Drôme et la Loire. Installée sur la commune de Chanas, c'est une entreprise spécialisée dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réception, la surgélation de fruits ainsi que le stockage en froid négatif des produits de ses clients. - la pré-transformation de fruits français pour les industriels. <p>Ce projet consiste à agrandir l'atelier de transformation actuel de l'entreprise (en passant de 750 m² à 1 500 m²) dans le but de développer une filière locale de légumes surgelés et de renforcer les filières fruits actuelles (en quantité et en qualité).</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser la filière fruits transformés • Créer de nouveaux débouchés pour les exploitations • Maintenir la valeur ajoutée sur le territoire 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Agrandissement de l'atelier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement du bâtiment (gros œuvre, isolation, électricité, aération, sol...). ○ Acquisition matériel (trieur, équeuteuse, chariot, dénoyauteuse, trancheuses, peleuse...). - Expérimentation filière légumes surgelés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Tests en production (4 producteurs impliqués). ○ Tests en transformation/conditionnement (courgette, carotte, butternut, potimarron...). ○ Tests qualité auprès de clients (cuisines centrales, entreprises de la restauration collective...). ○ Recherche de débouchés. 			
Publics cibles	Entreprises de la restauration collective, industries agroalimentaires			
Calendrier	<p>2021-2023 : Atelier (travaux) 2021-2023 : Expérimentation (tests, recherche et développement, validation...)</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Atelier		X	SAS, FEADER, Etat
	Expérimentation	X		SAS, Etat
Indicateurs de suivi	Indicateurs		Producteur indicateur	
	Chiffre d'affaires		SAS	
	Tonnage de légumes transformés		SAS	
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 3 : ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION DES PRATIQUES ALIMENTAIRES, AGRICOLES ET A L'INNOVATION

Le territoire d'Entre Bièvre et Rhône fait face à un grand nombre d'enjeux de durabilité et de résilience au niveau de son agriculture et de son alimentation (impact environnemental des pratiques agricoles et du transport des produits, érosion des sols et de la biodiversité, dépendance aux ressources fossiles, précarité d'une partie du monde agricole, sécurisation des approvisionnements alimentaires...).

Outre les domaines économique et alimentaire, l'activité agricole agit sur bien d'autres domaines qui contribuent au fonctionnement du territoire comme la valorisation du patrimoine, l'entretien des paysages, la préservation de la biodiversité, la qualité de l'eau et de l'air. A ce titre, des programmes comme les Paiements pour Services Environnementaux (PSE), le Projet Agro-Environnemental et Climatiques (PAEC), le Contrat Vert et Bleu (CVB), Terre & Eau, le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) ou encore le Plan Local de Conservation (PLC) sont mis en place pour que les agriculteurs puissent intervenir efficacement dans ces domaines à travers une évolution de leurs pratiques.

Ils sont ainsi encouragés à s'orienter vers des modes de productions écologiquement vertueux et innovants comme l'agroécologie, l'agroforesterie, l'agriculture biologique, les pratiques de conservation des sols...

Sècheresse, inondations/crués, canicules, épisodes de gel ou de grêle, coulées de boues... les risques liés au changement climatique sont nombreux sur le territoire d'EBER. Les conséquences pour l'activité agricole sont importantes : baisse des rendements, perte de récoltes, perte d'autonomie alimentaire, baisse de biodiversité ou encore érosion des sols.

Les agriculteurs, victimes de ces dérèglements climatiques, tentent de s'adapter et d'innover en plantant de nouvelles cultures/variétés, en investissant dans des équipements de protection (filets, canons...), en préservant l'eau (réseaux d'irrigation, gestion raisonnée...), etc. En parallèle, l'activité agricole, émettrice de gaz à effet de serre, tente d'atténuer ses effets en réduisant la dépendance des agriculteurs aux énergies fossiles (autonomie et sobriété énergétique des exploitations, développement des énergies renouvelables et des démarches d'économie circulaire...).

Certains comportements alimentaires des consommateurs (plats préparés, aliments ultra-transformés, produits hors saison, gaspillage alimentaire...) affectent directement l'environnement (pollutions, consommations d'énergie, émissions de GES...). Les perceptions évoluent mais les changements d'habitudes doivent encore se concrétiser.

Les actions en lien avec cet enjeu devront donc répondre aux questions suivantes :

- Comment répondre localement aux effets du changement climatique et réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles ?
- Comment développer des pratiques alimentaires et agricoles innovantes respectueuses du milieu ?

ACTION N°3.1 : Accompagner au changement de pratiques agricoles

Pilote	EBER (eau)
Services EBER associés	Economie (agriculture), Environnement (PCAET-TEPOS)
Partenaires associés	AERMC, Département, Chambre d'Agriculture, SIRRA, BIC, VCA, Ecologia, Les Alvéoles, ADABIO, ADDEAR, CNR, SOLAGRO, Fruitières Dauphinoises, FREDON, Association PrioriTERRE, DRAAF

Contexte	<p>Les risques liés au changement climatique sont nombreux sur le territoire d'Entre Bièvre et Rhône. Les agriculteurs subissent déjà les effets de ces dérèglements climatiques et tentent de s'adapter et d'innover.</p> <p>Les mutations imposées par le changement climatique sont accélérées par l'évolution de la demande des consommateurs en produits locaux et de qualité. De plus, le contexte mondial actuel a pour impact une forte augmentation du coût des intrants.</p> <p>L'agriculture se positionne au centre de ces enjeux, étant à la fois responsable en partie de la situation (5,5% des émissions de GES sur le territoire), subissant de plein fouet les conséquences déjà visibles sur le territoire, et pouvant proposer des solutions pour plus de résilience face aux évolutions actuelles.</p> <p>Pour l'eau potable, EBER exerce la compétence directement sur 32 communes depuis le 1^{er} janvier 2022. Certaines de ces ressources sont classées captages prioritaires : Golley, Ronjay, Louze et Imberts. Des programmes d'actions sont menés en collaboration avec les acteurs locaux afin de limiter ou éviter les pollutions en nitrates et en pesticides.</p> <p>Les techniques culturales agissant à la fois sur les facteurs de production physiques et chimiques avec des conséquences sur les milieux naturels, Entre Bièvre et Rhône souhaite ainsi encourager les agriculteurs à s'orienter vers des modes de productions écologiquement vertueux et innovants comme l'agroécologie, l'agroforesterie, l'agriculture biologique, les pratiques de conservation des sols...</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les systèmes agricoles au changement climatique • Valoriser et inciter la mise en place de pratiques agro-écologiques • Reconquérir la qualité de l'eau et de la biodiversité • Multiplier les temps d'échanges et de réflexion techniques
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des acteurs Organiser des réunions collectives d'information et des formations permettant de diffuser, de manière simple et efficace, les informations de base (réglementation, aides financières, démarches d'engagement, identification des acteurs, définition des aires d'alimentation et des programmes d'actions ...). - Création de temps d'échanges techniques En lien avec les démarches menées sur les captages prioritaires, accompagner des agriculteurs ou des collectifs agricoles (GIEE...) pour des changements de pratiques à l'échelle de l'exploitation (tests, groupes de travail, expérimentations...) sur des thématiques diverses (optimisation des intrants, utilisation de l'eau, recherche variétale, protection des cultures, agroforesterie...).

	<p>- Maintien de la production de fourrage sur le territoire Aider les éleveurs du territoire à maintenir et entretenir des prairies de qualité sur le territoire et favoriser les relations éleveurs (collines) – céréaliers (captages).</p>			
Publics cibles	Agriculteurs (individuels ou collectifs), Agriculteurs en zones de captages, élus et grand public			
Calendrier	<p>2022-2027 : Programmes actions captages du Golley et du Ronjay 2022-2023 : Emergence programmes actions captages de Louze et des Imberts (études AAC, diagnostics agricoles, campagnes d'analyses spécifiques) 2023-2027 : Programmes actions captages de Louze et des Imberts 2023-2027 : Mise en place de groupes d'échanges techniques 2024-2027 : Mise en place d'un soutien à la production de fourrage</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Terre & Eau	X		AERMC, EBER
	Etudes AAC	X		AERMC, EBER
	Diagnostics agricoles	X		AERMC, EBER
	Campagnes d'analyses spécifiques	X		Variable
	Agroforesterie participative en Nord-Isère	X	X	Ecologia, CNR, EBER
	Projets sur l'agroforesterie et l'hydrologie régénérative « Pacte en faveur de la haie »	X	X	Ecologia, Alvéoles, EBER, Etat, CNR
Soutien prairies	X		EBER	
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre de groupes d'échanges techniques créés			EBER
	Nbre d'agriculteurs en zone de captages accompagnés			EBER
Mesures de Compensation Agricoles	Piste étudiée sur la partie « soutien prairies »			

ACTION N°3.2 : Renforcer la production d'énergies renouvelables agricoles locales

Pilote	EBER (environnement)
Services EBER associés	Economie (agriculture et SDAEC), Environnement (eau), Aménagement
Partenaires associés	Département, DDT, Région, ADEME, SMRR (SCoT), Chambre d'Agriculture, GRDF, Collectifs d'agriculteurs, Communes, Opérateurs d'ENR, ADI 38, ISARA

Contexte	<p>Engagée comme Territoire à énergie positive, Entre Bièvre et Rhône a identifié la méthanisation et le photovoltaïsme comme filières locales d'énergies renouvelables dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial.</p> <p>Source de revenus complémentaires pour les agriculteurs et réponse aux enjeux climatiques, des coûts énergétiques et de transition agroécologique, des installations agricoles de production d'énergies renouvelables voient le jour localement (unités de méthanisation en cogénération ou en injection, installations agrivoltaïques...).</p> <p>Un certain nombre d'opérateurs prospectent sur l'intercommunalité en vue de développer des installations plus ou moins intégrées au territoire et compatibles avec ses productions.</p> <p>Face à ce dynamisme, Entre Bièvre et Rhône devra veiller, en lien avec son PLUI, à ce que le rôle premier et essentiel de l'agriculture, et du foncier associé, reste la production de denrées alimentaires.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser l'agriculture locale et les emplois • Diversifier les revenus • Développer les énergies renouvelables et l'indépendance énergétique du territoire 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la création d'unités de méthanisation et leur acceptabilité locale 3 Unités agricoles en injection sont programmées sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> o MéthaVarèze sur la commune d'Auberives-sur-Varèze, o Agrimetha du Pouloux sur la commune de Beaurepaire, o Métha Val d'Or sur la commune de Bougé-Chambalud. - Promouvoir un développement raisonné de l'agrivoltaïsme/photovoltaïsme <ul style="list-style-type: none"> o Accompagner d'éventuelles expérimentations sur le territoire (serres photovoltaïques, ombrières sur vergers...) en lien avec les zones de captage, les systèmes d'irrigation... o Création d'un groupe de travail ENR au sein d'EBER en vue de définir une stratégie intercommunale de développement des ENR. 			
Publics cibles	Agriculteurs engagés dans les projets			
Calendrier	<p>2021-2022 : Mise en fonctionnement et inauguration de MéthaVarèze et de Métha Val d'Or.</p> <p>2022-2023 : Mise en fonctionnement et inauguration d'Agrimetha du Pouloux.</p> <p>2023-2025 : Projet expérimental d'installation d'ombrières sur un verger de pommiers.</p> <p>2023-2024 : Etude d'opportunité pour la production d'ENR en autoconsommation pour les besoins des irrigants.</p> <p>2023-2027 : Groupe de travail EBER sur les ENR.</p>			
	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	MéthaVarèze		X	SAS, Région, CD38

Budget et Financement	Agrimétha du Pouloux		X	SAS, Région, ADEME
	Métha Val d'Or		X	SAS, Région, ADEME
	Projet expérimental ombrières sur verger		X	SAS, Europe
	Etude production ENR en autoconsommation pour les besoins des irrigants	X		CDA 38, ADI 38, EPCI
	GT ENR	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs		Producteur indicateur	
	Nbre de GWh produits par an par la méthanisation		SAS	
	Nbre de GWh produits par an par l'agrivoltaïsme		SAS	
Mesures de Compensation Agricoles				

ACTION N°3.3 : Sécuriser l'approvisionnement en eau

Pilote	ASA du Plateau de Louze et de Glay, ASA de Salaise-sur-Sanne, INSPIRA
Services EBER associés	Economie (agriculture), Environnement (eau), Aménagement
Partenaires associés	Département, DDT, DRAAF, DREAL, AERMC, CNR, Région, Europe, SMRR (SCoT), Chambre d'Agriculture, CEN 38, VCA, ADI 38, OSIRIS, Communes

Contexte	<p>Sur Entre Bièvre et Rhône, comme dans de nombreux autres territoires, l'eau, dans un contexte de changement climatique, est un enjeu majeur du fait de besoins en croissance mais aussi de la préservation des ressources disponibles.</p> <p>Afin de sécuriser les volumes pour les usages agricoles tout en préservant les nappes phréatiques du secteur et les usages liés (biodiversité, eau potable...), il est nécessaire d'agir à la fois sur la réduction des besoins en eau pour l'irrigation et sur la provenance de la ressource.</p> <p>Mais, si la production agricole sur le territoire à destination des populations locales doit être encouragée, il convient toutefois de le faire de manière raisonnée et responsable vis-à-vis de la ressource en eau disponible (équipements et cultures adaptés, réemploi de ressources...). Ces réflexions sont notamment menées dans le cadre d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE).</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser l'agriculture locale et les emplois • Sécuriser les rendements et augmenter la viabilité économique des exploitations • Réduire les besoins en eau provenant des nappes phréatiques 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Extension et renforcement du réseau d'irrigation sur le plateau de Louze et de Glay : Cette ASA conduit un projet d'extension et de renforcement de son réseau d'irrigation avec un pompage unique dans le Rhône. - Substitution des prélèvements de l'ASA d'irrigation de Salaise-sur-Sanne : L'ASA souhaite substituer la majorité de ses volumes actuellement prélevée dans la nappe par un prélèvement dans le canal du Rhône. - Réalisation d'une étude d'optimisation de la ressource en eau : Cette étude vise l'exploration de solutions pour réduire les besoins en eau potable au sein des process industriels et agricoles et la recherche de ressources en eau autres que celles provenant de la nappe. 			
Publics cibles	Agriculteurs engagés dans les projets			
Calendrier	<p>2022-2027 : Projet ASA Louze (études + travaux + équipements)</p> <p>2023-2025 : Projet ASA Salaise (études + travaux)</p> <p>2023-2024 : Etude d'optimisation de la ressource en eau</p>			
Budget et Financement	Projet	Fonct.	Invest.	Financement
	Réseau Louze		X	ASA, FEADER, Région, CD38, Etat
	Réseau Salaise		X	ASA, FEADER, Région, CD38,
	Etude d'optimisation	X		INSPIRA, AERMC, Osiris
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Surface irriguée			ASA
	Volume annuel d'eau consommée			ASA
Mesures de Compensation Agricoles	Piste étudiée sur la partie « matériel d'irrigation »			

ACTION N°3.4 : Favoriser la récupération d'eau des installations agricoles

Pilote	EBER (agriculture)
Services EBER associés	Environnement (eau et PCAET-TEPOS), Aménagement
Partenaires associés	Département, DDT, DRAAF, Région, Europe, Chambre d'Agriculture, ADABIO, ADDEAR, AERMC, CNR

Contexte	<p>Dans un contexte de changement climatique et de préservation de la ressource en eau, la récupération d'eau peut ouvrir de nouvelles opportunités aux exploitations : alimentation des animaux, irrigation des cultures, nettoyage des bâtiments... La consommation d'eau représente un poste de dépenses important sur une exploitation agricole. Sur d'autres territoires, les communes doivent dès à présent prioriser l'usage de l'eau entre population, industrie, agriculture. A ce titre, il devient nécessaire de répertorier les usages agricoles de l'eau.</p> <p>La récupération d'eau de pluie sur les toitures des bâtiments agricoles est donc une opportunité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour répondre à une partie des besoins en eau des exploitations ; - pour réduire la facture d'eau potable en recourant, lorsque c'est possible, à l'eau de pluie. Toutefois, pour évaluer l'intérêt économique réel de cette opération, il faut tenir compte du montant de l'investissement initial et des frais de maintenance ; - pour limiter la quantité d'eau prélevée dans les réserves naturelles. 			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire l'agriculture locale dans l'adaptation au changement climatique • Augmenter la viabilité économique des exploitations • Diminuer la consommation en eau potable 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des agriculteurs Organiser des retours d'expériences via des témoignages et des visites d'exploitations. - Soutien aux projets de récupération d'eau sur toiture dans les exploitations <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les usages agricoles de l'eau sur EBER. ○ Voir l'opportunité de soutenir la réalisation de projets de récupération d'eau sur toiture via une aide d'EBER sur la faisabilité (étude) ou sur l'investissement (équipement). 			
Publics cibles	Agriculteurs			
Calendrier	<p>2025 : Réunion d'information</p> <p>2026-2027 : Accompagnement d'EBER sur les projets de récupération d'eau sur toiture</p>			
Budget et Financement	Projet	Fonct.	Invest.	Financement
	Réunion d'information	X		EBER
	Accompagnement récupération eau	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nombre de participants à la réunion d'information			EBER
	Nombre de projets accompagnés			EBER
Mesures de Compensation Agricoles	Piste étudiée sur la partie « récupération d'eau »			

ACTION N°3.5 : Créer un espace démonstrateur "corridor agroécologique"

Pilote	EBER (agriculture)
Services EBER associés	Environnement (eau et PCAET-TEPOS), Aménagement, Economie, Communication
Partenaires associés	Communes, Association PrioriTERRE, Chambre d'Agriculture, ADABIO, ADDEAR, CNR, Etablissements de recherche et d'enseignement

Contexte	<p>Dans le cadre de l'agrandissement de la zone d'activités Rhône Varèze, la Communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône souhaite intégrer la dimension agricole comme composante économique du projet lui-même en aménageant un corridor agroécologique qui permettra de faire la liaison entre la zone artisanale et la zone agricole.</p> <p>Ce corridor comprendra des espaces et structures paysagères (zones humides, plantation de haies) ainsi que des espaces cultivés via des modes de production agroécologiques.</p> <p>L'agroécologie est un concept consistant à adopter des modes de production valorisant les services réciproques entre les pratiques agricoles et les écosystèmes dans le but de concilier au mieux production alimentaire et restauration de la biodiversité.</p> <p>Ce corridor permettra au territoire de disposer d'un lieu de rencontres, d'échanges et d'expérimentations agricoles autour des questions d'agroécologie et d'adaptation au changement climatique.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un lieu de rencontres, d'échanges et d'expérimentations agricoles • Adapter les systèmes agricoles au changement climatique • Pérenniser une agriculture respectueuse de la biodiversité et diversifiée 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du projet agricole et aménagement du corridor : Pour ce projet, plusieurs scénarios sont envisageables : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des parcelles de « démonstration » pour la réalisation de tests de cultures en agroécologie : en lien par exemple avec l'étude filières BNI, l'agroforesterie ou le changement climatique. ○ Réflexion sur la mise à disposition des parcelles pour la création d'un espace-test permettant d'accueillir via un appel à projets un (ou des) porteur(s) de projets en agroécologie. - Diffusion et communication sur les pratiques : Les expérimentations liées aux pratiques agroécologiques nécessitent d'être partagées afin de pouvoir encourager et faire émerger ces pratiques chez les agriculteurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Information et sensibilisation des agriculteurs par des rencontres type « bout de champs », retours d'expériences, portraits d'agriculteurs... ○ Développement de partenariats pour l'implantation d'infrastructures agroécologiques (chantiers participatifs ...) 			
Publics cibles	Propriétaires et agriculteurs			
Calendrier	2024-2027 : Définition et aménagement du corridor 2025-2027 : Diffusion et communication			
	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Aménagement corridor		X	EBER

Budget et Financement	Sensibilisation	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs		Producteur indicateur	
	Nbre d'ha du corridor		EBER	
	Nbre d'actions de sensibilisation organisées		EBER	
Mesures de Compensation Agricoles				

ACTION N°3.6 : Soutenir les mesures agro-environnementales

Pilote	SIRRA
Services EBER associés	Economie (agriculture), Environnement (eau)
Partenaires associés	AERMC, Département, Région, Etat, Europe, Chambre d'Agriculture, Vienne Condrieu Agglomération, Bièvre Isère Communauté, Bièvre-Est, Entre Bièvre et Rhône, Collines Isère Nord Communauté, CNR, Agriculteurs

Contexte	<p>Entre Bièvre et Rhône s'investit dans l'évolution des pratiques agricoles en faveur de l'environnement. Cela se traduit par la mise en place d'outils techniques et financiers portés à l'échelle du Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA) dans une logique de mutualisation des moyens et d'échelle d'action.</p> <p>Le territoire souhaite ainsi soutenir les agriculteurs rendant un service environnemental, c'est-à-dire menant une action ou un mode de gestion qui améliore l'état de l'environnement.</p> <p>Ce soutien se matérialisera par la mise en œuvre par le SIRRA de deux projets : un dispositif expérimental de « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE) et le lancement d'une réflexion sur une nouvelle programmation des mesures agro-environnementales via le dispositif Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC). Le PCAET d'EBER mentionne l'agriculture comme un potentiel puit de carbone à développer dans les prochaines années via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le changement des pratiques agricoles ; - la valorisation de la biomasse. 			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Reconquérir la qualité de l'eau et de la biodiversité • Valoriser et inciter la mise en place de pratiques agroécologiques • Soutenir les agriculteurs qui rendent des services environnementaux • Favoriser les puits de carbone 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter auprès d'agriculteurs du territoire le dispositif de « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE) : Cela consiste à créer, puis mettre en œuvre, un dispositif de rémunération directe des agriculteurs pour services environnementaux rendus, liés à la préservation de la qualité de l'eau et à la protection de la biodiversité. Sur la période 2021-2026, 78 agriculteurs sont impliqués dont 27 sur EBER. - Inciter les agriculteurs du territoire à mettre en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) : Cela passe par la réflexion sur l'opportunité de la mise en place d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC). Il s'agit d'une approche collective permettant aux agriculteurs mettant en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques de bénéficier d'une compensation financière. 			
Publics cibles	Agriculteurs			
Calendrier	2021-2026 : Expérimentation PSE 2023-2027 : PAEC			
Budget et Financement	Projet	Fonct.	Invest.	Financement
	PSE	X	X	
	PAEC	X	X	
	Indicateur			Producteur indicateur

Indicateurs de suivi	Nbre d'agriculteurs engagés dans chaque dispositif	SIRRA
Mesures de Compensation Agricoles		

ACTION N°3.7 : Lutter contre les espèces invasives

Pilote	Chambre d'Agriculture de l'Isère et GDS 38
Services EBER associés	Economie (agriculture), Environnement (PCAET-TEPOS), Santé-Social (CLS), Communication, Techniques
Partenaires associés	ARS, ATMO AuRA, RNSA, Département, Région, Communes, FREDON AuRA, INRAE

Contexte	<p>Compte-tenu du risque de colonisation du territoire Entre Bièvre et Rhône par l'ambrosie et le frelon asiatique et afin de prévenir les conséquences que leur présence croissante fait peser sur les cultures, l'apiculture, la biodiversité, l'environnement et la santé publique, il est nécessaire de mener une lutte active pour limiter leur expansion.</p> <p>Depuis 2011, EBER conventionne chaque année avec la Chambre d'Agriculture pour lutter contre l'ambrosie sur les terres agricoles. La mise en œuvre de cette convention se traduit par des actions opérationnelles et l'animation d'un réseau de référents communaux ambrosie.</p> <p>Depuis 2020, EBER conventionne avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère pour lutter contre le frelon asiatique. La mise en œuvre de cette convention se traduit par un soutien financier de la collectivité dans la destruction des nids.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la lutte contre les invasives et les bonnes pratiques agricoles • Préserver les récoltes agricoles • Limiter les risques de santé publique 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Animation d'un réseau de veille ambrosie : <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation du réseau. ○ Etat des lieux de l'infestation (organisation de tournées communales). ○ Promotion des bonnes pratiques (communication, journées de démonstration, essais de nouvelles techniques agricoles). ○ Participation à l'étude de recensement de l'Ophraella Communale. - Destruction des nids de frelon asiatique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dans le cadre d'une convention triennale entre EBER et GDS 38, la collectivité s'engage à financer à l'échelle de son territoire le dispositif de destruction des nids signalés via la plateforme régionale, à hauteur de 50% par nid détruit. ○ Promotion des bonnes pratiques (communication). 			
Publics cibles	Agriculteurs, élus, habitants			
Calendrier	<p>2022-2027 : lutte contre l'ambrosie</p> <p>2022-2027 : lutte contre le frelon asiatique</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Lutte ambrosie	X		EBER
	Lutte frelon asiatique	X		GDS, CD38, EPCI, Particuliers
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre de tournées réalisées			CDA 38
	Nbre de nids détruits			GDS 38
Mesures de Compensation Agricoles				

ACTION N°3.8 : Améliorer la gestion de certains déchets agricoles

Pilote	Chambre d'Agriculture de l'Isère
Services EBER associés	Economie (agriculture), Environnement (PCAET-TEPOS), Communication
Partenaires associés	Eco-Organismes, ADEME, Agriculteurs, Communes, Sites de collecte et de traitement

Contexte	<p>La Chambre d'agriculture de l'Isère accompagne la mise en place de filières de collecte et traitement de déchets agricoles et participe ainsi au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.</p> <p>Plusieurs déchets sont concernés par ces collectes. On distingue des déchets pour lesquels des filières de recyclage ont été mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les emballages vides (bidons, fûts, sacs, big bag) ; - les films plastiques d'élevage, ficelles, filets balles rondes ; - les Produits Phytopharmaceutiques non utilisables ET Equipement de protection individuelle ; - les seaux usagés. <p>Et d'autres déchets aujourd'hui sans filières et pour lesquels des collectes sont organisées ponctuellement ou sont à structurer : pneus agricoles usagés, biomasse (taille de vergers, de haies...).</p> <p>Certaines de ces filières permettront de réduire la dépendance des agriculteurs aux engrais chimiques via la production d'engrais organiques locaux.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et de polluants atmosphériques en évitant le brûlage • Préserver les ressources locales en limitant les pollutions (eau, sol, air, biodiversité) • Eviter la présence de sites propices au développement du moustique tigre • Favoriser les puits de carbone
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une collecte de pneus usagés : La Chambre d'Agriculture organise en 2022 une opération de collecte de pneus usagés (silo d'ensilage...) en partenariat avec les communautés de communes. - Promotion des filières de collecte : <ul style="list-style-type: none"> ○ Communiquer auprès du grand public sur la filière de collecte des déchets agricoles (articles dans les supports d'EBER : magazine, site internet...). ○ Organiser sur EBER des démonstrations d'outils/innovations technologiques. - Valorisation de la biomasse du territoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser une enquête auprès des exploitants agricoles et des communes d'EBER. Envoi d'un questionnaire afin de connaître l'intérêt local pour un projet de broyage, les volumes concernés (taille de bois des arbres fruitiers, des haies...) et les problèmes associés (fils de fer/plastiques présents...).

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser sur EBER, à destination des agriculteurs et élus, une démonstration d'un broyeur avec le témoignage d'utilisateurs (amendement des sols, litière pour les animaux, plaquette bois...). ○ Voir l'opportunité de la mise en place d'un broyeur sur le territoire. En fonction du retour de l'enquête et de la démonstration, lancement d'une réflexion sur la mise en place localement d'un broyeur en lien avec les communes et les collectivités voisines. 			
Publics cibles	Agriculteurs, Elus			
Calendrier	2022 : Réalisation de la collecte de pneus agricoles usagés sur EBER 2024-2027 : Actions de promotion/communication 2024-2027 : Action sur la biomasse (Enquête ; Démonstration broyeur ; Expérimentation) 2025 : Organisation d'une nouvelle collecte de pneus agricoles usagés			
Budget et Financement	Projet	Fonct.	Invest.	Financement
	Collectes pneus	X		CDA, Ensivalor, ADEME, EBER, Agriculteurs
	Promotion	X		EBER
	Biomasse	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Tonnage de pneus récupérés auprès des agriculteurs			CDA 38
	Nbre d'actions de promotion/communication réalisées			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 4 : ACCESSIBILITE A UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE POUR TOUS

Une part des communes socialement défavorisées (en particulier Le-Péage-de-Roussillon et Beaurepaire), la présence de deux quartiers politique de la ville, une fracture numérique ou encore des difficultés de mobilité, la problématique de l'accessibilité de tous à une alimentation de qualité (produits frais, de saison et durable) et locale (au plus près de chez soi) se pose sur le territoire d'EBER.

Cette problématique se pose d'autant plus que le budget alimentaire, variable d'ajustement des ménages, est en baisse depuis plusieurs décennies et que les contextes international et national (guerre, crise Covid, inflation...) n'améliorent pas la situation.

La question de l'accessibilité recoupe quatre dimensions :

- Accessibilité économique (prix, pouvoir d'achat...);
- Accessibilité pratique (condition physique, milieu de vie, mobilité, temps disponible...);
- Accessibilité sociale et culturelle (valeurs, traditions, pratiques...);
- Accessibilité citoyenne (engagement associatif et/ou politique...).

En parallèle de sa Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale, EBER élabore son Contrat Local de Santé qui comportera un axe stratégique intitulé « Un environnement favorable à la santé ». Cet axe abordera les liens qui peuvent exister entre alimentation et santé sachant qu'EBER fait face à un vieillissement de sa population et à des enjeux de nutrition (diabète, obésité).

Les liens qui peuvent exister entre alimentation et santé sont multiples :

- Les abus avec excès de sel, de gras, de sucre ou encore d'additifs ;
- Les troubles du comportement alimentaire (boulimie, anorexie, etc.) ;
- Le manque de diversité alimentaire et les carences (dénutrition...);
- La sédentarité notamment liée aux modes d'approvisionnements actuels (drive...);
- Le bien-être et alimentation (plaisir, autonomie, inclusion sociale, éveil sensoriel, estime de soi, etc.).

Sur ces thèmes d'accessibilité et de santé, les publics concernés sont divers avec des besoins et des réponses à apporter différents, les intervenants sont multiples et des projets sont déjà lancés. Il y a donc un travail important à mener de coordination et de mise en réseau.

L'accessibilité de tous doit également être abordée dans le cadre de la restauration collective. Sur EBER, cela concerne une cinquantaine d'établissements et plus d'1,7 millions de repas/an. A ce titre, une enquête a été réalisée sur le territoire en 2021 avec la création d'un groupe « restauration collective ». Ce travail d'EBER a été complété par l'enquête sur la restauration collective en Isère menée par le Département en 2022.

Les actions en lien avec cet enjeu devront donc répondre aux questions suivantes :

- Comment s'assurer que l'ensemble des habitants d'EBER soit en capacité de manger local et de qualité ?
- Comment faire de l'alimentation un facteur de la santé des habitants préservée et améliorée ?
- Comment faire que la restauration collective sur EBER atteigne les objectifs de la Loi EGAlim ?

ENJEU 4 : ACCES A UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE POUR TOUS

ACTION N°4.1 : Favoriser l'accès à une alimentation de qualité dans les quartiers prioritaires

Pilote	Alpes Isère Habitat			
Services EBER associés	Santé-Social (CLS), Economie (agriculture), Enfance-Jeunesse (CTG), Politique de la ville (Contrat de ville)			
Partenaires associés	Jardins de Cocagne du Nord Drôme, Réseau des jardins de Cocagne, Centre Social du roussillonnais, Centre de soins des cités, Communes			
Contexte	<p>La problématique de l'accessibilité de tous à une alimentation saine et locale se pose sur le territoire d'Entre Bièvre et Rhône.</p> <p>Des structures locales tentent d'y répondre en mettant en place des projets solidaires comme l'épicerie sociale du Potager Solidaire à Beaurepaire ou les paniers solidaires du Centre Social du Roussillonnais à Roussillon.</p> <p>Le fonds de dotation Alpes Isère Habitat a sélectionné la Direction Territoriale de Roussillon afin de créer un projet autour de l'alimentation locale, destiné aux locataires de ses résidences. Une résidence de Péage-de-Roussillon (nommée « Ayencins ») et une résidence à Roussillon (nommée « Bel Air ») ont été ciblées.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'alimentation des habitants du territoire • Sensibiliser au mieux manger • Développer les partenariats et les synergies 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une enquête Un questionnaire a été envoyé aux locataires afin de mieux connaître et comprendre leurs "dépenses alimentaires" ainsi que leurs besoins. Parmi les projets qui pourraient être développés à la suite de cette enquête : livraison de paniers, création d'une épicerie solidaire, livraison de commandes en grande quantité, etc. Suite à l'enquête, la demande à Bel Air étant faible, le projet se concentre sur Les Ayencins. - Expérimentation d'un projet alimentaire Une fois les résultats de l'enquête connus, le souhait d'Alpes Isère Habitat est d'apporter des propositions cohérentes et durables. Ainsi, des paniers solidaires avec les Jardins de Cocagne du Nord Drôme sont proposés aux locataires. Ils sont au tarif de 3 € (au lieu de 9 € plein tarif). Pour cette expérimentation, les locataires doivent payer au mois à minima et s'engagent à venir chercher un panier par semaine le mercredi dans un local professionnel d'Alpes Isère Habitat dans la résidence des Ayencins. 			
Publics cibles	Locataires de ces deux résidences			
Calendrier	<p>Début 2022 : Enquête</p> <p>Juin-Décembre 2022 : Expérimentation du projet aux Ayencins</p> <p>2023-2027 : Poursuite du projet + mise en place d'ateliers avec les locataires sur la thématique des légumes et de la préparation alimentaire</p>			
Budget et Financement	Projet	Fonct.	Invest.	Financement
	Expérimentation 2022	X		Réseau jardins Cocagne
	Projet 2023	X		Réseau jardins Cocagne
Indicateurs de suivi	Indicateur			Producteur indicateur
	Nbre de bénéficiaires de paniers solidaires dans les résidences AIH			AIH
	Nbre de paniers solidaires distribués dans les résidences AIH			AIH
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 4 : ACCES A UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE POUR TOUS

ACTION N°4.2 : Faciliter la mise en relation entre agriculteurs/commerçants et structures d'aide alimentaire du territoire

Pilote	EBER (agriculture) et BAI
Services EBER associés	Santé-Social (CLS), Communication
Partenaires associés	Associations d'aide alimentaire, SOLAAL, Chambre d'Agriculture, Agriculteurs, Centres sociaux, Département, DRAAF

Contexte	<p>Le territoire d'EBER est identifié par le Département comme un territoire en grande précarité, non couvert à la hauteur des besoins par l'aide alimentaire. En effet, le pourcentage est parmi les plus élevés du département (près de 13% de la population), recoupant tous les indicateurs : seuil de pauvreté, allocataires à bas revenus, bénéficiaires du RSA.</p> <p>Face à des crises de plus en plus fréquentes, une partie de la population peut voir sa sécurité alimentaire durablement menacée.</p> <p>Le don, via des acteurs agricoles ou des commerçants locaux, apparaît comme une opportunité de réduire ce gaspillage tout en luttant contre la précarité alimentaire.</p> <p>Cependant, des difficultés juridiques et organisationnelles sont à relever pour la récupération de ces produits.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'engagement des acteurs agricoles et alimentaires • Faciliter l'organisation des dons • Lutter contre le gaspillage
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un annuaire à destination des agriculteurs et des commerçants : Publication d'un tableau dans lequel sont recensées les différentes structures d'aide alimentaire avec l'identité de la structure, son adresse, les coordonnées de la personne à contacter mais aussi les produits dont a besoin la structure et les modalités de récupération du don. - Expérimentation de collectes d'invendus <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en relation les exploitations agricoles avec une structure intermédiaire type « SOLAAL » ; - Traiter la distribution des invendus sur les marchés mais également dans les grandes et moyennes surfaces du territoire ; - Réfléchir à un circuit de collecte, de transformation puis de stockage et de distribution des invendus ; - Faire connaître aux habitants du territoire les applications pour récupérer des produits invendus chez des commerçants (type « Too Good To Go »). - Réduction de la précarité en zone blanche Mettre en place une offre complète, de distribution alimentaire en points fixes, puis en itinérance assortis de mesures d'accompagnement, type « bons gestes, bonne assiette » visant à améliorer l'équilibre alimentaire des personnes concernées.
Publics cibles	Publics isolés en situation de précarité alimentaire, de handicap
Calendrier	2023-2024 : Annuaire

	2024-2027 : Expérimentation collectes 2023-2025 : Réduction de la précarité en zone blanche par la création de dynamiques d'acteurs			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Annuaire	X		EBER
	Expérimentation collectes	X		EBER
	Réduction précarité zone blanche	X		BAI, EBER, Etat
Indicateurs de suivi	Indicateurs		Producteur indicateur	
	Nbre de structures référencées		EBER	
	Nbre de bénéficiaires des distributions alimentaires itinérantes		EBER	
	Nbre de points de distribution mis en place		BAI	
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 4 : ACCES A UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE POUR TOUS

ACTION N°4.3 : Animer un réseau des acteurs de la santé et de l'alimentation

Pilote	EBER (santé-social)
Services EBER associés	Economie (agriculture), Enfance-Jeunesse (CTG), Politique de la ville (Contrat de ville), Communication, Sport
Partenaires associés	Professionnels de santé, ARS, CAF, MSA, Département, Centres sociaux, CCAS, Communes, Interfel, Associations d'aides alimentaires, Promotion Santé, Bailleurs sociaux, CADA et HUAS, Centre de soins des cités (médiation santé), Acteurs médico-sociaux (Préven'IR, MDA...), Etablissements de recherche et d'enseignement

Contexte	<p>Les acteurs intervenant dans les champs de la santé et de la nutrition sont nombreux et ils manquent de liens. Les publics ciblés (petite enfance, enfance, adolescence, personnes âgées, précaires, familles monoparentales...), ainsi que les besoins (de la sensibilisation aux projets éducatifs), sont divers.</p> <p>En lien avec le Contrat Local de Santé (CLS), Entre Bièvre et Rhône souhaite créer, à l'échelle du territoire, une dynamique positive autour de l'alimentation. Pour ce faire, un réseau regroupant un maximum d'acteurs sera créé afin d'échanger sur les problématiques/besoins rencontrés, de favoriser leur connaissance mutuelle, de réfléchir à une mutualisation des outils et moyens et de monter des projets communs.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et encourager les projets partenariaux et les synergies • Mutualiser les outils et les accompagnements • Améliorer l'alimentation des habitants du territoire 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des acteurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation de réunions communes (2 à 4 réunions / an délocalisées sur les différents sites des structures) visant à échanger sur les problématiques/besoins, à partager de l'information et à définir les axes de travail partagés. ○ Mutualisation d'outils d'éducation/d'animation, d'information et de sensibilisation (outils pédagogiques existants ou à créer) et de moyens (humains, matériels...) à déployer lors d'évènements et à mettre à disposition des acteurs du territoire. ○ Organisation de formations en commun afin de renforcer les compétences et savoir-faire des acteurs sur ces thématiques. ○ Portage d'une communication commune afin d'avoir une visibilité renforcée auprès du public (guide des aides et des structures locales). ○ Réalisation de projets partagés dans le cadre d'un programme évènementiel annuel (FA 4.5). 			
Publics cibles	Acteurs de la santé et de l'alimentation du territoire			
Calendrier	<p>2025 : création du réseau</p> <p>2025-2027 : mise en œuvre des actions du réseau (outils, formations, centre de ressources, projets...)</p>			
Budget et Financement	Projet	Fonct.	Invest.	Financement
	Réseau	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre d'acteurs présents			EBER
	Nbre de réunions organisées			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 4 : ACCES A UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE POUR TOUS

ACTION N°4.4 : Coordonner un programme évènementiel annuel axé sur l'alimentation et la santé

Pilote	EBER (santé-social)
Services EBER associés	Economie (agriculture), Enfance-Jeunesse (CTG), Politique de la ville (Contrat de ville), Environnement (PCAET-TEPOS), Communication, Sport, Culture
Partenaires associés	Professionnels de santé, ARS, CAF, MSA, Département, Centres sociaux, CCAS, Communes, Interfel, Associations d'aides alimentaires, Promotion Santé, Bailleurs sociaux, Potager Solidaire et Banque Alimentaire de l'Isère, Etablissements de recherche et d'enseignement

Contexte	<p>Il y a une méconnaissance générale et des idées-reçues sur les enjeux de l'alimentation et de l'agriculture, la provenance des produits ou encore la façon de les cuisiner. Actuellement, chaque acteur met en place ses événements de manière individuelle (de la sensibilisation aux projets éducatifs) et pour divers publics (petite enfance, enfance, adolescence, personnes âgées, précaires, familles monoparentales...).</p> <p>Entre Bièvre et Rhône souhaite que, dans le cadre du réseau dédié à la santé et à l'alimentation qu'il anime via son Contrat Local de Santé (CLS), les partenaires définissent leurs événements autour d'une campagne annuelle de promotion commune et que des événements partagés puissent émerger.</p> <p>Le choix et la coordination des événements permettront de faciliter l'interconnaissance entre acteurs, de renforcer la vision partagée de l'alimentation entre partenaires, de toucher divers publics identifiés, et de communiquer plus efficacement autour des initiatives et messages portés dans le cadre de ce programme annuel commun.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les partenariats, les synergies et le lien social • Mettre en cohérence la communication en définissant une feuille de route commune • Améliorer l'alimentation des habitants du territoire • Eviter le gaspillage alimentaire 			
Descriptif	<p>- Création d'un programme évènementiel annuel :</p> <p>Dans le cadre du réseau, élaboration chaque année d'un programme d'événements commun (foyers à alimentation positive, livre/calendrier de recettes, concours de cuisine, ateliers de cuisine fixes ou mobiles...) permettant « d'aller vers » des publics souvent « non sensibilisés » (petite enfance, enfants, adolescents, personnes âgées, précaires, familles monoparentales...) et de développer des savoirs et des savoir-faire pour s'approvisionner, cuisiner et manger autrement, et ainsi améliorer progressivement son alimentation.</p>			
Publics cibles	Publics isolés en situation de précarité alimentaire, de handicap			
Calendrier	<p>2025 : création du réseau</p> <p>2025-2027 : mise en œuvre du programme évènementiel et AAP Eco-citoyens</p>			
Budget et Financement	Projet	Fonct.	Invest.	Financement
	Animation	X		EBER
	Programme évènementiel	X		EBER, Partenaires
	AAP Eco-citoyens	X	X	EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre d'animations organisées			EBER
	Nbre de participants mobilisés			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 4 : ACCES A UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE POUR TOUS

ACTION N°4.5 : Accompagner la création d'espaces nourriciers et les possibilités nouvelles de pénurie alimentaire

Pilote	EBER (agriculture)
Services EBER associés	Environnement (PCAET-TEPOS, eau), Santé-Social (CLS), Aménagement, Economie (SDAEC), Politique de la ville (Contrat de ville), Enfance-Jeunesse (CTG), Culture, Techniques
Partenaires associés	Centres sociaux, Centres d'hébergements, CCAS, Communes, Bailleurs sociaux, Etablissements scolaires, Département, Etat, Associations

Contexte	<p>Entre Bièvre et Rhône est un territoire hétérogène dans sa configuration à la fois urbaine et rurale.</p> <p>L'aménagement du territoire peut intégrer l'alimentation comme levier d'amélioration du cadre de vie à travers le développement d'espaces nourriciers : jardins partagés, forêts-jardins, haies nourricières, vergers conservatoires...</p> <p>Des démarches existent sur le territoire en lien notamment avec le contrat de ville (jardins familiaux route de Sablons) mais de nouveaux emplacements dans les projets d'urbanisme ou encore des friches urbaines ou agricoles peuvent ainsi potentiellement être mises à disposition de porteurs de projets ou de citoyens pour multiplier les espaces productifs. Cela s'inscrit dans une logique d'urbanisme durable et bioclimatique et peut être pertinent dans des zones où il y a des contraintes de constructibilité.</p> <p>Outre le cadre de vie, jardiner a des bienfaits au niveau de la santé, du moral et du portefeuille des foyers à faibles revenus.</p> <p>La pandémie de la COVID-19 a exacerbé les crispations autour des chaînes d'approvisionnement de notre système actuel. D'autres crises menacent les systèmes alimentaires locaux et ainsi la sécurité alimentaire : climatiques, économiques et politiques, environnementales.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien social • Améliorer le cadre de vie • Sensibiliser au mieux manger • Assurer un approvisionnement alimentaire pour tous
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Création-Extension de jardins (partagés, collectifs, familiaux...) : <ul style="list-style-type: none"> o Extension du jardin partagé (installation de serres, développement de nouvelles cultures...) mis en place par les résidents et l'équipe du centre d'Hébergement d'Urgence avec Accompagnement Social (HUAS) "Arc en Ciel" de Chanas (100 résidents). o En lien avec le PLUI, développement d'espaces cultivés en milieu urbain en particulier dans les futurs quartiers. - Développement d'espaces comestibles au sein des sites de la Communauté de communes, des communes et chez les particuliers <ul style="list-style-type: none"> o Création d'une « haie nourricière et mellifère » au siège d'EBER o Plantation d'arbres fruitiers sur la zone d'activités Rhône-Varèze o Création d'une grainothèque au sein du réseau des médiathèques ECuME et organisation d'ateliers o Organisation d'ateliers jardinage auprès des habitants - Prise en compte des risques de pénurie alimentaire

	Intégration de la notion de sécurité alimentaire dans les plans communaux de sauvegarde et réflexion sur la possibilité d'un plan intercommunal de sauvegarde intégrant les enjeux alimentaires et les capacités de stockage.			
Publics cibles	Publics en situation de précarité alimentaire, élus, salariés et agents du territoire, jeunes et habitants			
Calendrier	2022 : Conférence « Reconcevoir et organiser la sécurité globale de notre territoire » 2022-2027 : Création et agrandissement du jardin (utilisation terrain en friche, construction d'un abri, plantation de nouvelles cultures...) 2023-2027 : Développement d'espaces comestibles			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Jardin partagé	X	X	HUAS arc en ciel
	Haie nourricière et mellifère		X	EBER
	Conférence	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre de résidents investis dans la création d'espaces nourriciers			HUAS
	Nbre d'espaces comestibles créés			EBER
	Nbre d'ateliers grainothèque organisés			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 4 : ACCES A UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE POUR TOUS

ACTION N°4.6 : Mutualiser des outils (de production et d'organisation) entre établissements de la restauration collective

Pilote	EBER (agriculture)			
Services EBER associés	Santé-Social (CLS), Environnement (PCAET-TEPOS), Enfance-Jeunesse (CTG)			
Partenaires associés	Communes, Région, Département, Etat, Chambre d'Agriculture, ADABIO, Acteurs de la restauration collective, Etablissements de recherche et d'enseignement			
Contexte	<p>Dans le cadre de l'élaboration de sa Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale, Entre Bièvre et Rhône a mené une étude sur l'approvisionnement de la restauration collective et lancé un réseau local.</p> <p>Le territoire d'EBER compte une cinquantaine d'établissements et fournit plus d'1,7 millions de repas/an.</p> <p>La mise en réseau des acteurs est importante pour favoriser l'échange et encourager de nouvelles pratiques. Également pour favoriser l'appropriation des objectifs de la loi EGalim et rechercher les mutualisations possibles en termes de matériels (cuisine en commun...), de pratiques d'achat (groupements, marchés du Département...) ou de moyens humains (personnel...).</p> <p>Cette mise en réseau des acteurs locaux sera à travailler en lien avec les démarches et dispositifs portés par l'Etat (DRAAF) ou le Département de l'Isère (enquête sur la restauration collective en Isère).</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mise en relation des acteurs locaux • Renforcer la présence de produits locaux (bio ou non) dans les repas • Sensibiliser au mieux manger 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination d'un réseau local : <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des temps d'échanges sur l'année (webinaires thématiques, visites, ateliers participatifs ...). ○ Proposer un outil commun (site, centre de ressources...) permettant de s'échanger des documents, des recettes, des informations, etc. - Développement de services communs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Travailler sur la faisabilité, notamment juridique, de mutualiser entre communes des outils publics existants (une cuisine centrale par exemple). ○ En lien avec les marchés du Département, travailler sur des groupements d'achat favorisant les produits locaux ou sur un plan alimentaire commun. ○ Travailler sur l'opportunité d'un service de remplacement du personnel (cuisiniers...) et sur la mutualisation de postes (diététicienne...). 			
Publics cibles	Acteurs de la restauration collective			
Calendrier	<p>2022-2027 : Réseau local (constitution, animation...)</p> <p>2023-2027 : Développement de services communs</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Réseau	X		EBER
	Services communs	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs		Producteur indicateur	
	Nbre de temps d'échanges organisés		EBER	
	Nbre de communes EBER adhérentes aux marchés du Département		CD38	
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 4 : ACCES A UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE POUR TOUS

ACTION N°4.7 : Sensibiliser et accompagner les acteurs de la restauration collective

Pilote	EBER (agriculture)
Services EBER associés	Santé-Social (CLS), Environnement (PCAET-TEPOS), Enfance-Jeunesse (CTG)
Partenaires associés	Communes, Région, Département, Etat, Chambre d'Agriculture, ADABIO, CNFPT, Acteurs de la restauration collective, Etablissements de recherche et d'enseignement

Contexte	<p>La loi alimentation impose aux restaurants collectifs 50% de produits « durables » dans leurs approvisionnements, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique en 2022.</p> <p>Entre Bièvre et Rhône, dans le cadre de l'élaboration de sa Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale, a mené une étude sur l'approvisionnement de la restauration collective et lancé un réseau local.</p> <p>En complément de la mise en réseau et de la recherche de mutualisation, les acteurs locaux de la restauration collective ont fait part de leurs besoins d'accompagnements techniques et de formations afin d'améliorer leurs approvisionnements locaux et bio.</p> <p>Les projets lancés devront être élaborés en lien avec les collectivités partenaires comme le Département et son enquête sur la restauration collective en Isère.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réussir l'évolution des pratiques des restaurants collectifs • Introduire durablement des produits locaux (bio ou non) dans la restauration collective • Sensibiliser au mieux manger 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de formations : Voir l'opportunité de monter une offre de formations sur le territoire en lien avec l'Etat, le CNFPT, le Département de l'Isère et les collectivités voisines. - Proposition d'accompagnements/expertises des cuisines aux changements de pratiques : Travailler sur un AMI, ou un cycle de rencontres, visant à accompagner les établissements dans leur évolution vers davantage de produits locaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Phase de diagnostic des établissements (état des lieux) ; ○ Phase de définition des objectifs à atteindre (en fonction des capacités de l'établissement) ; ○ Phase d'appui à la rédaction (rédaction du cahier des charges, du contrat et méthode de suivi/évaluation si gestion concédée et rédaction du marché et méthode de suivi/évaluation si gestion directe) ; ○ Phase d'accompagnement dans la recherche de financements pour les projets d'investissements matériels. 			
Publics cibles	Acteurs de la restauration collective			
Calendrier	<p>2024-2025 : Elaboration de l'offre de formations, des accompagnements et/ou de l'AMI en lien avec le réseau et les partenaires.</p> <p>2025-2027 : Mise en œuvre des formations, des accompagnements et/ou de l'AMI.</p>			
	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Formations	X		CD38, EPCI, Etat

Budget et Financement	Accompagnements	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre de participants aux formations			EBER
	Nbre d'accompagnements réalisés			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ACTION N°4.8 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Pilote	Environnement (PCAET-TEPOS)
Services EBER associés	Economie (agriculture), Santé-Social (CLS), Enfance-Jeunesse (CTG)
Partenaires associés	Communes, Région, Département, Etat, ADEME, Chambre d'Agriculture, ADABIO, Acteurs de la restauration collective

Contexte	<p>Le gaspillage alimentaire peut avoir lieu à chaque étape :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cuisine : difficulté à ajuster les grammages des portions préparées, menu inadapté, mauvaise gestion des dates de péremption, mauvaise anticipation des convives présents, surplus non réutilisés, ... - Lors du service : portions trop importantes, pain servi à volonté, fruits entiers pas adaptés pour des enfants, ... - À la fin de la consommation. <p>Les données compilées par l'ADEME en 2018 ont permis d'évaluer à l'échelle nationale le gaspillage alimentaire à 115 grammes par repas et par convive en moyenne, tous types d'établissements confondus.</p> <p>Les enjeux autour du gaspillage alimentaire sont à la fois environnementaux, sociaux et économiques. La réduction du gaspillage alimentaire est ainsi inscrite dans le plan national de l'alimentation (PNA).</p> <p>Entre Bièvre et Rhône, dans le cadre de l'élaboration de sa Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale, a mené une étude sur l'approvisionnement de la restauration collective et lancé un réseau local.</p> <p>Les acteurs locaux de la restauration collective ont ainsi fait part de réflexions-expérimentations à mener notamment sur le thème du gaspillage.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les ressources alimentaires et financières • Limiter l'impact de la restauration collective sur la production de déchets • Sensibiliser les convives au gaspillage
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'actions de réduction du gaspillage : Dans le cadre du réseau local, diffuser les pratiques efficaces et proposer une formation adaptée (en animation et au service). - Valorisation des « restes » : Travailler avec les établissements sur des solutions concrètes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Voir la faisabilité de dons de repas non consommés à des associations locales ; ○ Installer de composteurs sur les sites ; ○ Récupérer des biodéchets pour alimenter une des unités de méthanisation du territoire. - Promotion/Essaimage des projets <ul style="list-style-type: none"> ○ Voir l'opportunité de mettre en place un prix valorisant les établissements exemplaires ; ○ Réalisation de reportages de promotion.
Publics cibles	Acteurs de la restauration collective
Calendrier	<p>2023-2024 : Elaboration de l'offre de formations et des solutions de valorisation.</p> <p>2025-2027 : Mise en œuvre des formations et des solutions de valorisation.</p> <p>2025-2027 : Mise en place actions de promotion</p>

Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Formations	X		CD38, EPCI, Etat
	Valorisation des « restes »	X		EBER, Partenaires
	Promotion	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre de solutions testées			EBER
	Nbre d'actions de promotion organisées			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 5 : RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE

Jeune territoire, Entre Bièvre et Rhône a besoin de communiquer sur la richesse de ses productions et de promouvoir son patrimoine agricole auprès de ses habitants et de ses visiteurs (touristes, salariés...). Vitrites locales, ces productions participent à l'identité et à l'attractivité du territoire.

À l'heure où les canaux de communication sont multiples, de plus en plus tournés vers le numérique et où les informations circulent vite, il faut être capable de relier la production agricole à ces demandes d'informations et de connaissances des produits locaux.

L'arrivée de nouveaux habitants (en provenance notamment de l'agglomération lyonnaise), le développement de nouvelles attentes/pratiques en termes de consommation (circuits courts, agriculture biologique, produits respectant les sols, la biodiversité et le bien-être animal...), la présence d'actes de vandalisme (vols, dégradations...), la diffusion de préjugés/idées reçues de part et d'autre (agriculteurs-pollueurs, maltraitance animale, néo-ruraux bobo...) créent une déconnexion et des tensions entre habitants/consommateurs et monde agricole.

Cela peut générer des conflits d'usages ou d'activités du fait d'une appréhension/vision contrastée du territoire (outils de travail / décors idéalisés).

Le métier d'agriculteur, ses conditions de travail, ses pratiques culturelles ne sont plus connus des habitants, notamment les plus jeunes, et y compris en zone rurale. Un travail de promotion/sensibilisation est donc à lancer dans le but d'améliorer l'attractivité de ces filières.

Les actions en lien avec cet enjeu devront donc répondre aux questions suivantes :

- Comment rendre attractive l'agriculture ?
- Comment mettre en avant le caractère agricole du territoire et ses productions ?
- Comment faire tomber les préjugés / idées reçues ?

ENJEU 5 : RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE

ACTION N°5.1 : Favoriser les animations scolaires sur les thèmes de l'alimentation et de l'agriculture auprès des primaires

Pilote	EBER (agriculture)
Services EBER associés	Communication, Environnement (PCAET-TEPOS, eau), Santé-Social (CLS)
Partenaires associés	Communes, Département, Région, Etat, Chambre d'Agriculture, Agriculteurs locaux, ADABIO, ReColTer, Syndicats, Promotion Santé, CNR, CRESNA, Interprofessions

Contexte	<p>Alors qu'Entre Bièvre et Rhône est un territoire agricole, les jeunes sont éloignés de ce monde y compris dans les communes les plus rurales. La sensibilisation des enfants à l'alimentation et à l'agriculture est un levier important pour agir sur les pratiques alimentaires futures. Une reconnexion entre l'école et le milieu agricole est nécessaire afin de montrer aux élèves la complexité du monde agricole, de leur faire voir différents métiers gravitant autour et de leur faire découvrir le patrimoine alimentaire local. Le temps scolaire est adapté à ces animations dans le cadre de projets éducatifs.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux jeunes de mieux connaître l'agriculture et ses métiers • Faire découvrir le patrimoine alimentaire local • Créer du lien, de l'interconnaissance 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'animations pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Transmettre aux écoles primaires un guide recensant l'offre, sur le territoire, en animations pédagogiques dont celles sur les thématiques alimentaire et agricole (visites de fermes, animations en classe...) et réfléchir au financement possible de ces animations par EBER. ○ Organiser, dans le cadre de la journée scolaire des EcoDécouvertes, une animation à destination des collégiens (classes de 5^{ème}) sur l'alimentation. - Mobilisation de structures volontaires à participer au dispositif <i>Les Territoires du goût</i> : Processus d'accompagnement pluriannuel proposé aux PAT, aux acteurs territoriaux et aux citoyens souhaitant coconstruire ensemble un environnement favorable au déploiement de collaborations territoriales multi acteurs pour une éducation au goût des jeunes de 8 à 11 ans (CE2/CM2) au sein de leur territoire. 			
Publics cibles	Elèves du primaire, acteurs de l'éducation au goût			
Calendrier	2024-2025 : Construction et mise en place d'une offre d'animations pédagogiques 2025 : Elaboration guide des animations pédagogiques et animation EcoDécouvertes 2025-2027 : Mise en œuvre du dispositif d'accompagnement <i>Les Territoires du goût</i>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Guide et Animations pédagogiques	X		EBER, CNR
	Dispositif Les Territoires du goût	X		DRAAF
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre de classes ayant bénéficié d'une animation pédagogique			EBER
	Nbre de structures dans le dispositif "Les Territoires du goût"			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 5 : RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE

ACTION N°5.2 : Revaloriser l'image des métiers de l'agriculture auprès des jeunes

Pilote	EBER (agriculture)
Services EBER associés	Emploi-Formation (SAVE), Communication, Environnement (PCAET-TEPOS)
Partenaires associés	Communes, Département, Région, Etat, Chambre d'Agriculture de l'Isère, Agriculteurs locaux, ReColTer, Syndicats, Structures de l'emploi, Etablissements scolaires et de formation, ISARA

Contexte	<p>Au moment où les jeunes du territoire commencent à réfléchir à leur orientation professionnelle (collèges-lycées), il semble important de leur faire connaître les métiers de l'agriculture pour encourager les vocations. Diversité des métiers, employabilité, formations... cette filière ne manque pas d'atouts et de charme permettant à un grand nombre de s'épanouir professionnellement. Une reconnexion entre l'école et le milieu agricole est nécessaire afin de montrer aux élèves la complexité du monde agricole, de leur faire voir différents métiers gravitant autour et de leur faire découvrir le patrimoine alimentaire local. Entre Bièvre et Rhône souhaite proposer à tous les établissements d'enseignement du secondaire (collèges, lycées), en lien avec les équipes pédagogiques, des formats d'animation adaptés permettant de faire découvrir le monde agricole.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux jeunes de mieux connaître les métiers et les voies d'accès à la formation et à l'emploi • Renforcer l'attractivité du secteur agricole • Créer du lien, de l'interconnaissance 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'outils pédagogiques dans les établissements scolaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Travailler avec les équipes pédagogiques sur une offre d'animations pertinentes (témoignages, portraits vidéo, ateliers, visites d'exploitations/de lycées agricoles, projets pédagogiques...). ○ Voir l'opportunité d'accueillir sur le territoire le bus de l'orientation conçu et réalisé par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation. - Organisation de temps de découverte des formations et métiers agricoles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir la création d'un forum départemental à l'installation et aux métiers de l'agriculture. ○ Favoriser la présence de stands de promotion (MFR, lycées agricoles...) lors des manifestations locales. 			
Publics cibles	Elèves du secondaire, jeunes en recherche d'emploi ou en demande d'orientation scolaire et professionnelle			
Calendrier	<p>2022 : Création d'un forum départemental 2023-2027 : Présence de stands sur les manifestations locales 2025 : Etude professionnelle TERREA sur la promotion des métiers du fruit dans les établissements scolaires et les structures d'accueil des jeunes 2025-2027 : Animations pédagogiques</p>			
	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Animations pédagogiques	X		EBER

Budget et Financement	Etude TERREA	X		EBER
	Forum départemental	X		JA38, Région, CD38, EPCI, MSA, Privés
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre d'animations proposées			EBER
	Nbre de classes sensibilisées			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 5 : RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE

ACTION N°5.3 : Développer des outils de communication et de promotion valorisant les produits locaux

Pilote	EBER (agriculture)
Services EBER associés	Tourisme, Communication, Environnement (PCAET-TEPOS), Culture, Système d'Information (SIG)
Partenaires associés	Communes, Département, Région, Etat, PAA 38, Chambre d'Agriculture de l'Isère, Agriculteurs locaux, Centres sociaux

Contexte	<p>Entre Bièvre et Rhône possède un patrimoine agricole et alimentaire riche issu de filières diversifiées : arboriculture, élevage, grandes cultures, maraîchage, productions de semences, horticulture, pépinières, viticulture, apiculture...</p> <p>Ce patrimoine contribue à l'identification et à l'attractivité du territoire mais il est nécessaire de faire connaître ce patrimoine emblématique aux habitants et de partager avec eux l'image d'un territoire agricole.</p> <p>Cela passe par la mise en place d'outils de communication et de promotion d'une consommation locale de produits de qualité et de saison.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la consommation de produits locaux et de saison • Mettre en avant le patrimoine agricole et gastronomique du territoire • Créer une plus grande visibilité des circuits locaux de vente 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Publication d'un guide des producteurs locaux : Elaboration et mise à jour d'un guide papier et numérique faisant la promotion des circuits courts locaux. - Réalisation de reportages photo : Réalisation, par un photographe professionnel, de reportages sur les événements locaux (fête du fruit rouge, portes ouvertes...) et sur les activités existantes (production, stockage, transformation...). - Réalisation de reportages vidéo : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation, par un vidéaste professionnel, de reportages de promotion des activités agricoles existantes et des projets accompagnés dans le cadre de la SAAT. ○ Organisation d'un stage de création d'un court-métrage avec un groupe de jeunes sur le thème « agriculture/alimentation locale ». 			
Publics cibles	Agriculteurs et artisans locaux, élus, particuliers (habitants, touristes)			
Calendrier	2022-2027 : Publication annuelle du guide et réalisation d'une carte interactive 2023-2027 : Elaboration du plan média puis mise en œuvre (reportages photo, vidéo...)			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Guide	X		EBER
	Reportages photo	X		EBER
	Reportages vidéo	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre de producteurs référencés dans le guide			EBER
	Nbre de reportages réalisés			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 5 : RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE

ACTION N°5.4 : Renforcer l'offre touristique autour des productions locales

Pilote	EBER (tourisme)
Services EBER associés	Economie (agriculture), Communication, Culture
Partenaires associés	Communes, Département, Région, Etat, PAA 38, Chambre d'Agriculture de l'Isère, Agriculteurs-artisans-commerçants locaux

Contexte	<p>Les producteurs locaux, les lieux à visiter et les manifestations sont le reflet du patrimoine agricole et gastronomique locale. Ils contribuent à l'identification et à l'attractivité du territoire mais il est nécessaire de faire connaître ce patrimoine car ce potentiel n'est à ce jour pas assez développé, accessible et promu. L'Office de Tourisme Entre Bièvre et Rhône peut être le catalyseur de cette offre par une mise en tourisme et une promotion active et soutenue.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la consommation de produits locaux et de saison • Mettre en avant le patrimoine agricole et gastronomique du territoire • Créer une plus grande visibilité des circuits locaux de vente 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Conception de produits touristiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des randonnées découvertes Chaque mois, organisation, à la journée ou sur une après-midi, d'une randonnée gratuite et accompagnée avec visite d'un site touristique (exploitation agricole, village, monument...). ○ Des rendez-vous patrimoines Organisation de visites thématiques à la découverte des savoir-faire agricoles et alimentaires et de balades-dégustations de produits locaux sur le Rhône. ○ Une box de produits locaux Proposition de box de produits locaux de producteurs inscrits dans le guide ou agréés marque IS HERE (box IS HERE). - Valorisation de l'offre et des hébergements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Par les supports de communication S'appuyer sur les supports existants : site internet, réseaux sociaux, magazine, actions « hors les murs » ... ○ Par la promotion des labels auprès des acteurs locaux Sensibiliser aux labels type Vignobles & Découvertes, Bienvenue à la ferme, Maître restaurateur... ○ Par le développement de l'hébergement touristique à la ferme Accompagner et structurer l'offre en gîtes et campings à la ferme. 			
Publics cibles	Particuliers (habitants, touristes)			
Calendrier	<p>2022-2027 : conception de produits touristiques 2022-2027 : valorisation de l'offre et des hébergements</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Produits touristiques	X		EBER
	Outils de valorisation	X		EBER
	Indicateurs		Producteur indicateur	

Indicateurs de suivi	Nbre de randonnées découvertes organisées avec la visite d'une exploitation agricole	EBER
	Nbre de participants aux balades-dégustations de produits locaux sur le Rhône	EBER
Mesures de Compensation Agricoles		

ENJEU 5 : RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE

ACTION N°5.5 : Organiser une fête « vitrine » du territoire autour du fruit rouge

Pilote	Association Commerce et Savoir-Faire
Services EBER associés	Economie (agriculture), Tourisme, Communication
Partenaires associés	EBER, Département, Région, Etat, communes, PAA 38, Interfel, Chambre d'Agriculture de l'Isère, Crédit Agricole, Gélifruit, Associations communales, MFR d'Anneyron, Agriculteurs et artisans locaux

Contexte	<p>En mai sur la place du marché aux fruits de Chanas, l'association intercommunale Commerce et Savoir-Faire souhaite organiser une fête mettant en avant un marqueur fort du territoire d'Entre Bièvre et Rhône à savoir le fruit et plus particulièrement le fruit rouge (fraise, cerise, framboise...).</p> <p>Ce territoire est l'un des principaux producteurs de fruits du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette production concerne aussi bien les fruits à pépin que les fruits à noyau ou les petits fruits. Ainsi, l'essentiel de la production de fraise iséroise (plein champ et hors sol) se concentre dans ce secteur.</p> <p>Producteurs, salariés (permanents et saisonniers), entreprises et industriels, artisans et commerçants, revendeurs, consommateurs... il y a tout un écosystème autour du fruit qu'il est important de soutenir et de promouvoir.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la consommation de produits locaux et de saison • Mettre en avant le patrimoine agricole et gastronomique du territoire • Créer du lien, de l'interconnaissance 			
Descriptif	<p>- Déroulé de la fête :</p> <p>Journée festive autour du fruit rouge sous toutes ses formes : fruits frais, jus, confitures, pâtes de fruits, glaces, vins etc.</p> <p>Organisation de 10h à 18h :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des exposants (producteurs, transformateurs, commerçants et artisans locaux) ○ Des expositions (vieux tracteurs, marché aux fruits de Chanas, livres et jeux pour enfants, atelier de peinture...) ○ Des animations (vélo à smoothie, fanfare, tombola, ferme pédagogique, musique, interviews...) ○ De la restauration et des boissons locales 			
Publics cibles	Particuliers (habitants, touristes)			
Calendrier	<p>2022 : Organisation de la 1^{ère} édition</p> <p>2023-2027 : Poursuite de cet évènement en fonction des retours de 2022</p>			
Budget et Financement	Projet	Fonct.	Invest.	Financement
	Fête du fruit rouge	X		CSF, EBER, Communes, Région, CD38
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre de stands			CSF
	Nbre de visiteurs			CSF
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 5 : RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE

ACTION N°5.6 : Soutenir les manifestations valorisant l’agriculture locale

Pilote	EBER (économie de proximité)
Services EBER associés	Economie (agriculture), Tourisme, Communication
Partenaires associés	Communes, Associations locales, Département, Région, Etat, PAA 38, Chambre d’Agriculture de l’Isère, Syndicats

Contexte	<p>Un certain nombre de manifestations autour de l’agriculture existent sur le territoire d’Entre Bièvre et Rhône. Ces évènements participent à l’animation du territoire et à son dynamisme.</p> <p>Actuellement, chaque organisateur élabore son évènement de son côté, communique de manière individuelle et sollicite directement le soutien financier de l’intercommunalité.</p> <p>Face à ce constat, Entre Bièvre et Rhône juge opportun de mettre en place une campagne annuelle de promotion commune des manifestations agricoles du territoire afin de renforcer leur visibilité et de les intégrer dans une démarche partenariale. En outre, EBER souhaite lancer un appel à projets annuel afin de renforcer la plus-value de son soutien.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en avant le patrimoine agricole et gastronomique du territoire • Créer une plus grande visibilité des évènements proposés tout au long de l’année • Créer du lien, de l’interconnaissance 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d’un appel à projets annuel : Appel à projets annuel destiné aux manifestations locales croisant attractivité du territoire et agriculture. <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration et lancement de l’AAP ○ Communication sur le dispositif ○ Validation des dossiers et attribution des financements - Mise en place d’une campagne annuelle de promotion : Intégration des manifestations locales dans un programme évènementiel annuel publié par EBER. 			
Publics cibles	Particuliers (habitants, touristes)			
Calendrier	<p>2024 : Lancement de l’appel à projets annuel</p> <p>2025 : Mise en place d’une campagne annuelle de promotion</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Appel à projets	X		EBER
	Communication	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre de manifestations soutenues dans le cadre de l’AAP			EBER
	Nbre de visiteurs dans les manifestations soutenues			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 5 : RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE

ACTION N°5.7 : Créer des espaces d'échanges habitants / monde agricole

Pilote	Economie (agriculture)
Services EBER associés	Environnement (eau), Tourisme, Communication
Partenaires associés	Communes, Département, Région, Etat, Syndicats, Chambre d'Agriculture, ADDEAR, ADABIO, Agriculteurs

Contexte	<p>Entre Bièvre et Rhône souhaite défendre le principe d'une cohabitation harmonieuse entre l'activité agricole, ancrée dans ce territoire et essentielle à son fonctionnement, et les habitants.</p> <p>Cette cohabitation s'est détériorée ces derniers temps pour diverses raisons (arrivée de nouveaux habitants, utilisation des produits phytosanitaires, actes de vandalisme/vol, limites de propriété, nuisances sonores ou olfactives, problèmes de circulation, dégâts de gibiers, méconnaissance réciproque...) et des tensions sont apparues localement entre agriculteurs et habitants du territoire.</p> <p>Afin d'entamer, voire rétablir, le dialogue entre habitants et agriculteurs, l'organisation de temps de rencontres semble nécessaire ainsi que le développement d'outils de sensibilisation.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en avant la réalité des pratiques des agriculteurs • Permettre une compréhension mutuelle et une meilleure cohabitation • Créer du lien, de l'interconnaissance 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de temps de rencontres Ces temps pédagogiques montreront la réalité du travail des agriculteurs et permettront d'engager le dialogue et de lever certains aprioris ou idées-reçues : <ul style="list-style-type: none"> ○ Randonnée pédagogique « Agricol'Eau ». ○ Portes ouvertes : « Prenez la clé des champs », « Salon à la ferme »... ○ Edition du concours départemental d'élevage : réflexion sur l'opportunité d'accueillir une édition de ce concours sur une commune du territoire. - Proposition d'outils de sensibilisation : Destinés aux habitants et exploitants du territoire, ces outils devront porter un message positif et pédagogique sur les activités professionnelles et les spécificités de la vie à la campagne. <ul style="list-style-type: none"> ○ Pose de panneaux pédagogiques invitant le public à respecter les espaces agricoles qu'il emprunte. ○ Rédaction de plaquettes/guides de bonnes pratiques comprenant des conseils destinés aux visiteurs des zones rurales et aux agriculteurs. 			
Publics cibles	Agriculteurs, visiteurs et habitants			
Calendrier	<p>2021 : Lancement de la randonnée « Agricol'Eau »</p> <p>2022 : Création d'un circuit EBER dans le cadre de « Prenez la clé des champs »</p> <p>2022 : Lancement d'un salon à la ferme</p> <p>2024 : Rédaction de plaquettes</p> <p>2025 : Elaboration de panneaux pédagogiques</p> <p>2026-2027 : édition du concours départemental d'élevage</p>			
	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	Agricol'Eau	X		EBER, CDA 38

Budget et Financement	Circuit EBER	X		CDA 38, Participants
	Salon à la ferme	X		Conf 38, Ferme
	Edition concours d'élevage	X		
	Panneaux pédagogiques	X	X	EBER
	Plaquettes	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs			Producteur indicateur
	Nbre d'évènements organisés			EBER
	Nbre de panneaux et plaquettes édités			EBER
Mesures de Compensation Agricoles				

ENJEU 5 : RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE

ACTION N°5.8 : Renforcer les relations entre milieu culturel/artistique et monde agricole

Pilote	EBER (culture)
Services EBER associés	Economie (agriculture), Communication, Sport, Tourisme, Environnement (PCAET-TEPOS)
Partenaires associés	Associations culturelles, Communes, Département, Région, Europe, Centres sociaux, CLD

Contexte	<p>Entre Bièvre et Rhône soutient, par une aide financière, des projets artistiques et culturels émanant d'associations du territoire. L'objectif est d'encourager, via un appel à projets annuel, les initiatives des associations qui développent des actions culturelles : spectacles, expositions, conférences... faisant intervenir des personnes qualifiées (artistes ou spécialistes de la médiation culturelle). Ces manifestations culturelles s'inscrivent dans une démarche d'ouverture au plus grand nombre (démarche participative, sensibilisation des jeunes, tarifs accessibles) et de rayonnement sur le territoire d'EBER, voire au-delà.</p> <p>Ponctuellement, des projets artistiques et culturels en lien avec l'agriculture ont pu être accompagnés (projet « Serre On Nous » par la Compagnie Éphémère ou le Festival des 4 vents par l'association les paysans des 4 vents) mais Entre Bièvre et Rhône souhaite développer les relations avec le monde agricole.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien social • Mettre en avant le patrimoine agricole du territoire • Développer des actions culturelles 			
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'animations culturelles en lien avec le conservatoire 6/4 et le réseau des médiathèques ECuME Organisation de projections-débats lors du mois du documentaire sur le thème « agriculture/alimentation locale », de représentations artistiques chez l'exploitant ou lors d'évènements (EcoDécouvertes). - Généralisation de l'achat de produits durables et locaux dans les manifestations culturelles et sportives Sensibilisation des porteurs d'évènements 			
Publics cibles	Porteurs d'évènements, habitants			
Calendrier	<p>2023 : Organisation d'une représentation artistique chez un exploitant</p> <p>2024 : Organisation d'une projection-débat</p> <p>2025-2026 : Sensibilisation à l'achat de produits durables et locaux</p>			
Budget et Financement	Projets	Fonct.	Invest.	Financement
	AAP culturel	X		EBER
	Animations culturelles	X		EBER
Indicateurs de suivi	Indicateurs		Producteur indicateur	
	Nbre de représentations artistiques chez l'exploitant organisées		EBER	
	Nbre de projections-débats organisées dans le cadre du mois du doc		EBER	
	Nbre de porteurs d'évènements sensibilisés à l'achat de produits durables et locaux		EBER	
Mesures de Compensation Agricoles				

GOUVERNANCE

La dynamique et les attentes nées de l'élaboration de la SAAT doivent être confirmées dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions.

Afin de continuer à fédérer les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture, de faire vivre les dynamiques à l'œuvre et d'accompagner l'amplification d'initiatives ou la concrétisation de nouveaux projets, des temps d'échanges et de coopération seront régulièrement organisés.

Ces temps se feront à plusieurs niveaux et réuniront l'ensemble des acteurs du territoire dans un objectif de gouvernance élargie. Ainsi, seront mobilisés dans cette gouvernance :

- **Les élus intercommunaux et communaux**

Il est essentiel que les élus du territoire s'approprient les enjeux et les actions de la SAAT pour être moteurs de la démarche. Ainsi, le programme d'actions sera validé en Conseil communautaire d'EBER et la commission agriculture de la Communauté de communes sera l'instance de suivi et de validation de la démarche.

- **Les acteurs du territoire** (professionnels, associations-syndicats-consulaires, citoyens...)

Les acteurs intervenant dans les champs de l'agriculture et de l'alimentation sont multiples. Il est indispensable de les faire dialoguer et coopérer à l'échelle du territoire dans le cadre de réseaux thématiques (foncier-installation, restauration collective, santé-nutrition...) ou de temps de rencontre annuels (réunions filières, visites d'entreprises, assises annuelles...).

- **Les services de la collectivité**

Des démarches transversales ont été engagées au sein des services d'EBER dans le cadre de l'élaboration de la SAAT (réunions interservices...). Ces méthodes sont à renforcer dans le cadre de la mise en œuvre de la SAAT via des groupes de travail internes et la réalisation de projets partagés.

- **Les territoires voisins**

La SAAT d'EBER doit être réfléchie à une échelle qui dépasse celle de la commune et de la Communauté de communes. Cette coopération territoriale doit se mettre en place avec les différents périmètres concernés (EPCI voisins, métropoles proches, Région et Département) dans le but de développer des projets viables.

La gouvernance de la SAAT s'appuiera sur les instances suivantes :

- **Comité de suivi**

Instance de suivi et de mise en œuvre des actions de la SAAT, il se réunira 1 à 2 fois par an dans le cadre de la commission agriculture d'EBER qui sera alors ouverte aux acteurs et partenaires de la SAAT.

- **Animation locale**

Animation assurée par la Communauté de communes via son chargé de développement agriculture (0,5 ETP) rattaché au service Economie. Il anime la démarche de la SAAT et assure son opérationnalisation en impulsant des actions, en suivant les conventions/partenariats et en accompagnant les acteurs du territoire selon leurs besoins.

- **Groupes de travail/d'échanges**

Groupes créés afin d'avancer concrètement sur des thématiques fortes pour les acteurs. Ils sont investis par des acteurs du territoire divers et volontaires. Ils sont une occasion de réfléchir collectivement aux enjeux de la SAAT et sont des outils pour aller plus loin en proposant des actions

concrètes à mettre en œuvre pour y répondre. La SAAT prévoit notamment la mise en place d'un réseau des acteurs du foncier et de l'installation-transmission, un réseau des acteurs de la restauration collective, un réseau des acteurs de la santé-nutrition.

- **Assises de l'alimentation et de l'agriculture**

Moment fort de la démarche, ce forum a vocation à rassembler une fois par an l'ensemble des acteurs impliqués, ou qui souhaitent s'impliquer, dans la SAAT. Il constitue un espace de rencontres, d'échanges et de partage sur les avancées de la stratégie. C'est un lieu pour envisager collectivement les perspectives de collaborations pour faire vivre la SAAT. Son organisation se fera en partenariat avec le Conseil Local de Développement d'EBER.

Du fait de sa labélisation, le territoire s'implique dans des réseaux PAT comme le Réseau RADAR de CAPRURAL ou le réseau des démarches alimentaires de la région lyonnaise.

SUIVI/EVALUATION

En lien avec la mise en œuvre du programme d'actions et de la gouvernance associée, une méthode d'évaluation de la SAAT doit être définie.

A ce jour, EBER a questionné chaque fiche-action de son programme d'actions pour voir leur pertinence par rapport aux enjeux stratégiques, a identifié un pilote pour le suivi de chaque fiche et a proposé des indicateurs de suivi.

Pour définir sa méthodologie d'évaluation de la SAAT, EBER sollicite l'appui de son Conseil Local de Développement et sur le retour d'expérience d'autres dispositifs territoriaux (PCAET, CFT...).

Ce travail permettra d'acculturer la collectivité au principe d'évaluation. Pour ce faire, le Conseil Local de Développement devra répondre aux questions suivantes :

- Quels moyens à disposition ?
- Qui mène l'évaluation ?
- Quelles finalités donner à cette évaluation ?
- Quel périmètre évaluer ?
- Quelle temporalité ?
- Sur quel outil méthodologique s'appuyer ?

LEXIQUE

AAC : Aire d'alimentation de captages	GES : Gaz à Effet de Serre
AAC : Appel à Candidatures	GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental
AAP : Appel à projets	GMS : Grande et moyenne surface
ADABIO : Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique	GPECT : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale
ADDEAR : Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural	GPS : Global Positioning System
ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	GRDF : Gaz Réseau Distribution France
ADI 38 : Association Des Irrigants de l'Isère	GT : Groupe de Travail
AERMC : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse	HUAS : Hébergement d'Urgence avec Accompagnement Social
AGEDEN : Association pour une Gestion Durable de l'Energie	IAA : Industrie Agroalimentaire
AIH : Alpes Isère Habitat	IIVR : Initiative Isère Vallée du Rhône
AMAP : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne	IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt	JA 38 : Jeunes Agriculteurs de l'Isère
AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	Loi EGALIM : loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire
ARIA : Association Régionale des Industries Agroalimentaires	MAEC : Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques
ARS : Agence Régionale de Santé	MDA : Maisons Des Adolescents
ASA : Association Syndicale Autorisées	MFR : Maison Familiale Rurale
ATMO : Association de surveillance de la qualité de l'air	MSA : Mutuelle Sociale Agricole
AURA : Auvergne Rhône-Alpes	OFPI : Observatoire Foncier Partenarial de l'Isère
BIC : Bièvre Isère Communauté	OPCALIM : Organisme Paritaire Collecteur Agréé des branches de l'Industrie Alimentaire, de la Coopération Agricole et de l'alimentation en détail
BNI : bas Niveau d'Intrants	ORE : Obligation Réelle Environnementale
CADA : Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile	PAA 38 : Pôle Agroalimentaire de l'Isère
CAF : Caisse d'Allocations Familiales	PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	PAEN : Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie	PAT : Projet Alimentaire Territorial
CCPDA : Communauté de communes Porte de DrômArdèche	PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
CD 38 : Conseil Départemental de l'Isère	PLC : Plan Local de Conservation
CDA : Chambre Départementale d'Agriculture	PLUI : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
CEN 38 : Conservatoire des Espaces Naturels d'Isère	PNA : Programme National pour l'Alimentation
CFT : Charte Forestière Territoriale	PNR : Parc Naturel Régional
CLS : Contrat Local de Santé	PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère
CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat	PSE : Paiements pour Services Environnementaux
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale	PTGE : Projet de Territoire pour le Gestion de l'Eau
CNR : Compagnie Nationale du Rhône	RGA : Recensement Général Agricole
CONF 38 : Confédération paysanne de l'Isère	RHD : Restauration Hors Domicile
COFIL : Comité de Pilotage	RNSA : Réseau National de Surveillance Aerobiologique
COTECH : Comité Technique	SAAT : Stratégie Agricole et Alimentaire Territorial
CSF : Commerce et Savoir-Faire	SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
CTG : Convention Territoriale Globale	SAS : Société par Actions Simplifiée
CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole	SAVE : Service d'Accompagnement Vers l'Emploi
CVB : Contrat vert et Bleu	SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	SDAEC : Schéma de Développement et d'Accueil Economique et Commercial
DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations	SIEPVG : Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire Galaure
DDT : Direction départementale des Territoires	SIG : Système d'Information Géographique
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	SIRRA : Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	SMRR : Syndicat Mixte des Rives du Rhône
DREETS : Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	SOLAAL : SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires
EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée	TE 38 : Territoire d'Energie Isère
EBER : Entre Bièvre et Rhône	TEPOS : Territoire à Energie Positive
ENR : ENergies Renouvelables	VCA : Vienne Condrieu Agglomération
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale	VD : Vente Directe
ETP : Equivalent Temps Plein	VIVEA : Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural	VP : Vice-Président
FREDON : Fédération RÉgionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles	ZAP : Zone Agricole Protégée
GDS 38 : Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère	